



«Le 101.7»

Espace de Vie Sociale du Haut-Diois

PROJET SOCIAL
2022-2025

Accueillir, informer, orienter les habitantes et habitants
Faciliter l'implication citoyenne et les projets collectifs
Agir pour l'enfance, la jeunesse, la parentalité
Agir pour la transition écologique

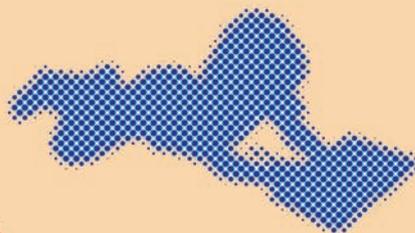
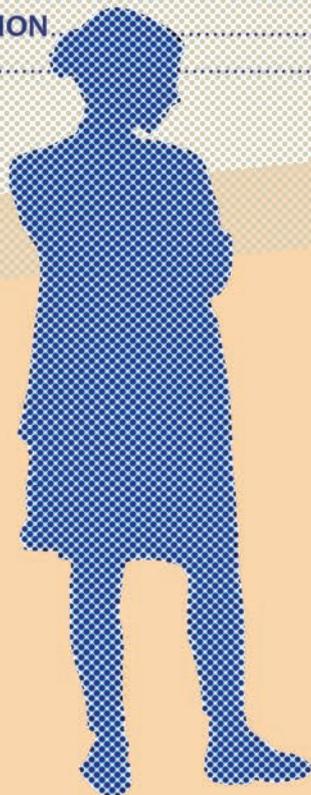


Barnave Luc-en-Diois
La Bâtie-des-Fonds Menglon
Beaumont-en-Diois Miscon
Beaurières Montlaur-en-Diois
Bellegarde-en-Diois Poyols
Charens Les Prés
Val-Maravel Recoubeau-Jansac
Jonchères Saint-Dizier-en-Diois
Lesches-en-Diois Valdrôme



SOMMAIRE

L'ASSOCIATION RADIO DIOIS.....	4
La petite histoire de Radio Diois - RDWA	
Le projet associatif	
Les richesses humaines en 2021	
QU'EST-CE QU'UN ESPACE DE VIE SOCIALE ?.....	7
LE TERRITOIRE DE L'ESPACE DE VIE SOCIALE DU HAUT-DIOIS.....	9
LE DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE.....	12
Pourquoi réaliser un diagnostic partagé de territoire ?	
La méthodologie du diagnostic de territoire	
Zoom sur l'enquête exploratoire radiophonique « Deux points Ouvrez les Guillemets »	
Zoom sur l'étude statistique	
Zoom sur l'émission "Portait d'Association"	
Zoom sur le Questionnaire Grand Public	
Le portrait du territoire en quelques thèmes.....	17
Les orientations pour définir le projet social	
La priorisation des axes stratégiques et des actions	
Zoom sur les Ateliers habitantes et habitants	
LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES 2022-2025.....	35
Les axes stratégiques et actions prioritaires	
Les principes d'action	
Le choix du nom	
Les moyens d'action	
L'évaluation de l'impact social	
AXE STRATEGIQUE #1 :	
ACCUEILLIR, INFORMER ET ORIENTER LES HABITANTES ET HABITANTS	
et FACILITER L'IMPLICATION CITOYENNE ET LES PROJETS COLLECTIFS.....	39
AXE STRATEGIQUE #2 :	
AGIR POUR L'ENFANCE, LA JEUNESSE, LA PARENTALITÉ.....	42
AXE STRATEGIQUE #3 :	
AGIR POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE.....	44
CONCLUSION.....	45
ANNEXES.....	46



La petite histoire de Radio Diois - RDWA

- 2009 : Création de l'association Radio Diois
- 2010 : Production des premières émissions et diffusion sur le web
- 2011 : Obtention de la fréquence 107,5 FM et diffusion sur Die et ses environs
Premiers salariés
- 2013 : Reconnaissance d'intérêt général
- 2018 : Labellisation démarche qualité Éducation aux médias et à l'information
- 2019 : Agrément Jeunesse et Éducation populaire
Agrément Services civiques
- 2021 : Ouverture d'un local à Luc-en-Diois
Obtention de la fréquence 101.7 FM et diffusion sur le Haut-Diois
Préfiguration de l'EVS du Haut-Diois

Le Projet associatif :

Cette association a pour objet de développer une action radiophonique culturelle, sociale et éducative. Les bénévoles constituent la base de Radio Diois qui met à leur disposition des locaux, du matériel et du temps d'antenne. Les permanents salariés doivent assurer cet accès et proposer le soutien nécessaire pour qu'un maximum de bénévoles puissent se faire entendre par le plus grand nombre d'auditeurs.

L'association a pour but de gérer de manière collégiale une antenne radiophonique locale et privée. C'est un moyen de communication social au service des individus, associations et organisations situés prioritairement dans le zone de diffusion de l'émetteur FM ou bassin d'écoute. Néanmoins, dans une logique d'ouverture d'esprit, l'antenne peut transmettre des programmes qui concernent d'autres zones ou qui sont réalisés par des individus, associations et organisations situés en dehors de la stricte zone de diffusion.

Située en zone rurale Radio Diois possède un rôle d'éducation populaire et de formation auprès de ses adhérents et de l'ensemble de ses auditeurs. En tant que média citoyen, l'association s'interdit toute discrimination, veille au respect de ce principe et garantit la liberté de conscience de ses membres.

Radio Diois a un savoir faire basé sur 10 ans d'expérience, sur

- L'accueil de public
- La prise de parole de tous les publics
- La mise à disposition de moyens informatiques et bureautiques
- La connaissance du tissu associatif
- Le travail en partenariat
- L'animation et le financement de projets
- La formation

Radio Diois

- > participe depuis 2018 au Réseau Acteurs Jeunesse du Diois et depuis 2020 au réseau des EVS du Diois (deux espaces partenariaux animés par l'ESCDD).
- > Adhère à Aura FM, au CNRA, à Biovallée... et bientôt à la fédération des centres sociaux.

Les richesses humaines en 2021

- > 130 adhérent.es
- > 10 membres du CA
- > 50 bénévoles producteurs
- > une équipe de 7 salariée.es (5 équivalents temps plein)



Radio Diois est une association. Elle a été créée sur l'initiative de quelques personnes et suite à des réunions publiques. Les statuts sont déposés en novembre 2009. L'association Radio Diois a pour objet principal de développer une action radiophonique culturelle, sociale et éducative sur le territoire du Diois.

Elle émet ses premières productions radiophoniques sur le web pendant quelques mois, avant d'obtenir une fréquence auprès du CSA en novembre 2011 : RDWA diffuse sur le 107.5FM et toujours sur le web où elle archive l'ensemble des podcasts des émissions.

Elle embauche ses premiers salariés en 2011, élargit son cercle de bénévoles producteurs et renforce son conseil d'administration. Elle crée des liens avec des acteurs clefs du territoire comme le théâtre de Die, le Parc du Vercors, Biovallée et avec la multitude d'acteurs locaux.

En 2017, Radio Diois réaffirme son projet d'animation de la vie locale et d'éducation populaire autour de l'outil et de la pratique radiophonique. Elle déménage ses locaux de Die pour aller Place de la République et travaille à l'ouverture d'un second local à Luc-en-Diois. En parallèle, elle demande une seconde fréquence au CSA pour couvrir sur les ondes la zone du Haut-Diois. Radio Diois diffuse depuis peu (et à petite échelle pour le moment) sur le 101.7FM depuis Luc-en-Diois en attendant l'autorisation de diffuser depuis un pylône plus en altitude afin de couvrir entièrement le Haut-Diois.

Le second local de Luc-en-Diois a ouvert au public en janvier 2021, grâce au soutien de la mairie de Luc-en-Diois. La vie du studio d'enregistrement et du local commence à s'animer. Les habitantes et habitants sont accueillis les mardis et jeudis. Deux premiers projets ont été proposés aux enfants et jeunes du territoire. La dynamique de l'Espace de vie sociale du Haut-Diois est lancée ! Avec l'appui du comité de pilotage de l'EVS, un diagnostic du territoire et la définition du projet à 4 ans ont été réalisés tout au long de l'année 2021 afin d'obtenir un premier agrément de la CAF.



L'Espace de Vie Sociale (EVS) correspond à un **dispositif de la CAF**, complémentaire aux Centres sociaux.

L'Espace de Vie Sociale est un lieu de proximité, géré par une association :

- un lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle. L'EVS accueille toute la population en veillant à la mixité sociale.
- un lieu d'animation de la vie sociale qui permet aux habitantes et habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets.

L'espace de Vie Sociale développe des actions collectives permettant :

- le renforcement des liens sociaux et familiaux, et les solidarités de voisinage,
- la coordination des initiatives favorisant la vie collective et la prise de responsabilité des usagers.

Son action se fonde sur des valeurs et des principes :

- Le respect de la dignité humaine
- La laïcité, la neutralité et la mixité
- La solidarité
- Le partenariat et la participation .

> Public visé :

Tous publics, et notamment intergénérationnel / famille / enfance - jeunesse

> Objectifs visés :

inclusion sociale / lutte contre l'isolement / liens sociaux / mieux vivre ensemble / augmentation des compétences et de la responsabilité des usagers / citoyenneté de proximité / animation de la vie associative, notamment via le travail en partenariat

> Activités / actions prioritaires :

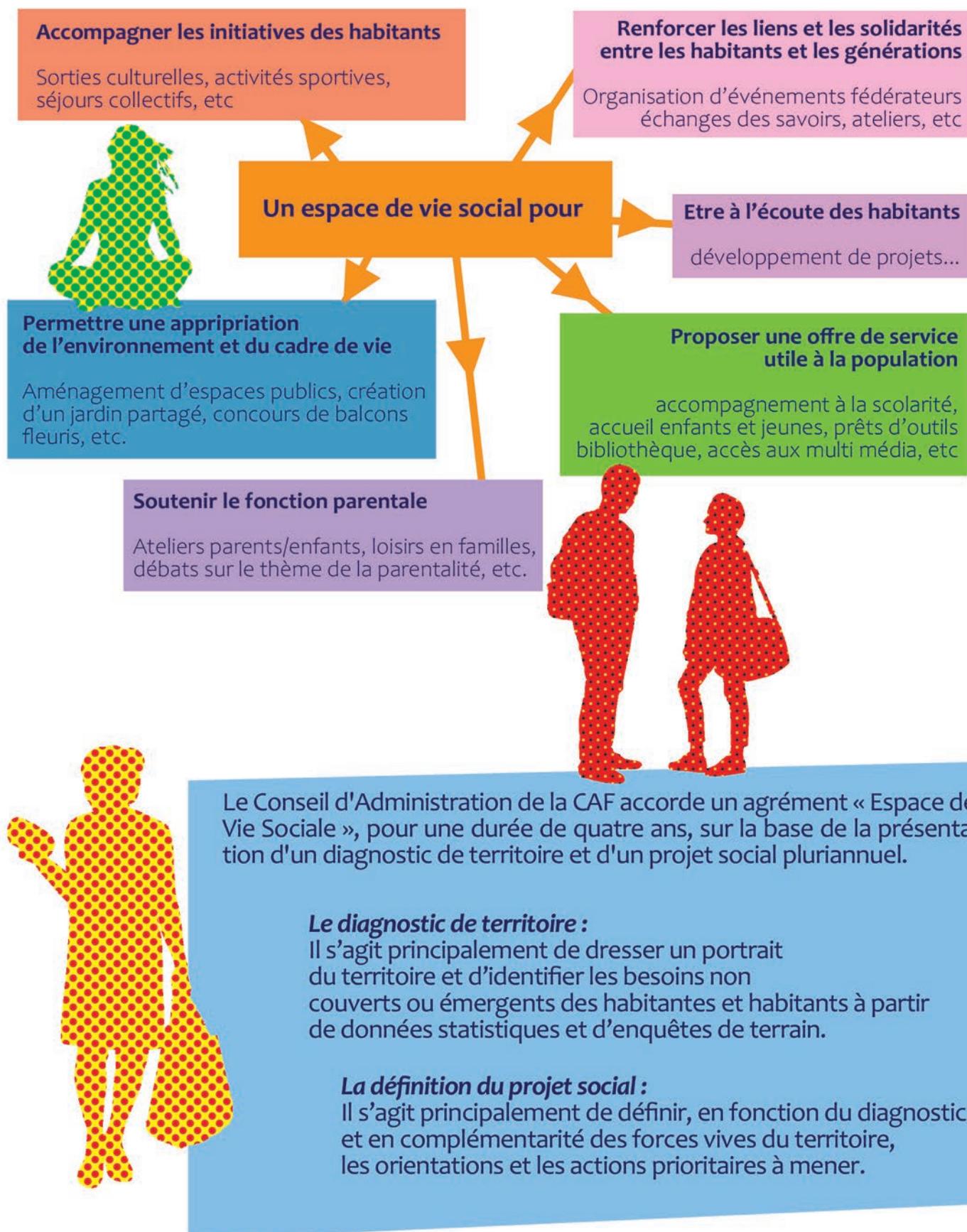
espaces d'échanges et d'expression / temps de convivialité et de vie collective / accompagnement des initiatives et projets des habitant.es notamment autour de services et activités locales.



La dynamique EVS s'appuie sur une **démarche partenariale**. L'EVS privilégie un appel aux services et acteurs existants sur le territoire (France Services, associations, municipalités...).

L'EVS peut également mobiliser l'Espace Social et Culturel du Diois (ESCDD) pour des interventions ou sur des projets pour un apport de compétences spécifiques (éducateurs, parentalité...) et de matériel (Carambule, véhicule 9 places de l'ESCDD).

En quoi l'espace de vie sociale contribue-t-il à l'enrichissement de la vie locale ?



Le **Diois** est un territoire de 50 communes regroupées au sein de la Communauté des communes du Diois (CCD) et de 12.000 habitantes et habitants.



La Caf de la Drôme et la Communauté de Communes du Diois ont souhaité conjointement s'engager dans une nouvelle forme de contractualisation à l'échelle du territoire, intitulée **Convention Territoriale Globale**. C'est une convention cadre politique et stratégique qui permet de partager un projet de territoire sur les champs d'interventions communs.

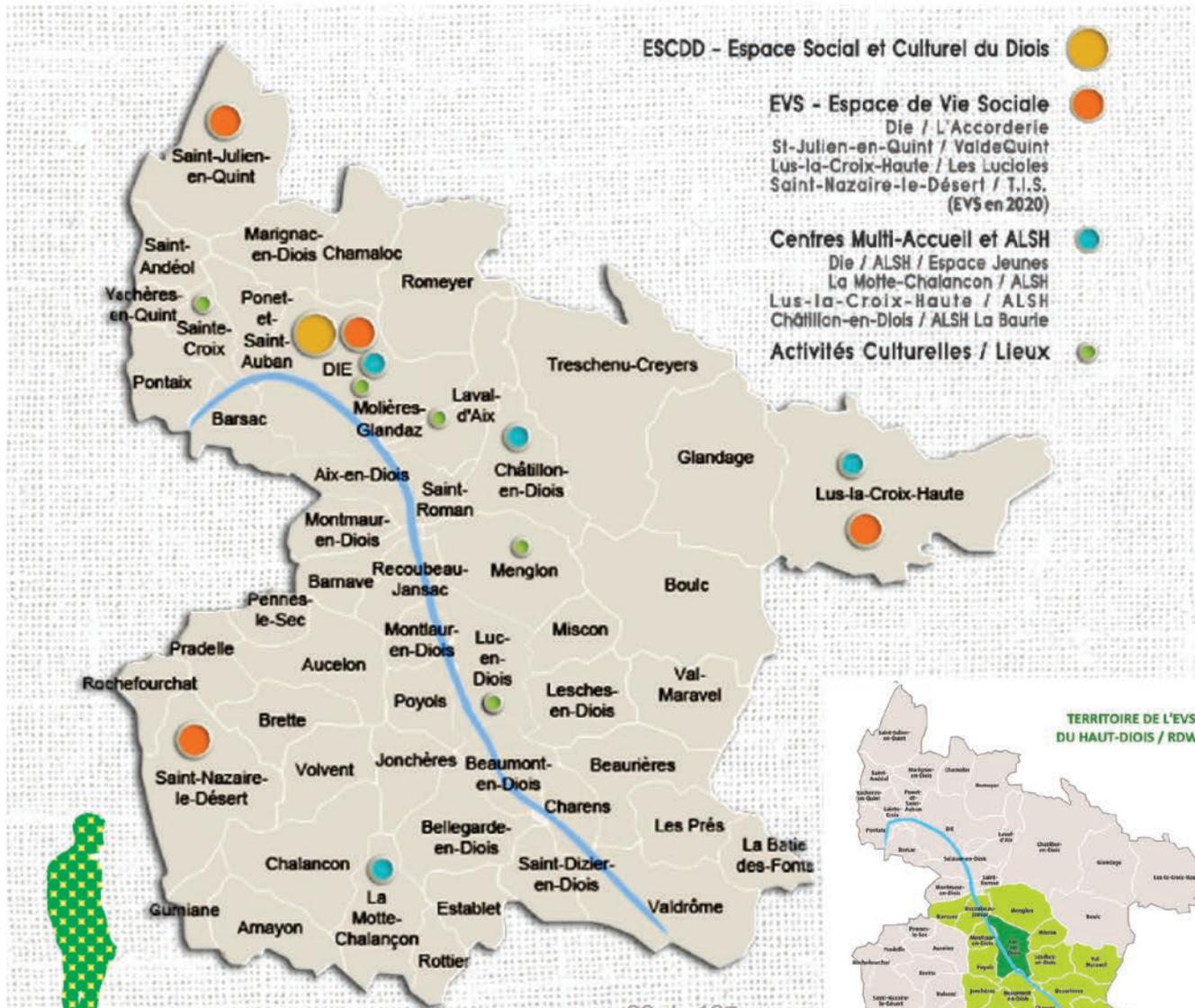
- La dimension territoriale souligne la volonté des partenaires de s'investir fortement en proximité des territoires.
- L'aspect global affirme la volonté d'élaborer un projet de territoire sur tous les champs d'interventions partagés.

L'inclusion numérique, l'accès au droit
L'accueil du jeune enfant
L'enfance
L'accompagnement à la parentalité
La jeunesse
L'animation de la vie sociale
Le logement et l'habitat

L'Espace Social et Culturel du Diois (ESCDD) joue un rôle important dans la mise en œuvre de cette convention. Son action est complétée et enrichie par les lieux et associations agréés Espace de Vie Sociale, formant un maillage de proximité. L'ESCDD assure un accompagnement, un appui et une mise en réseau des EVS du territoire.

Le maillage des EVS du Diois s'étoffe depuis une petite dizaine d'années :
2010: Les Lucioles à Lus-la-Croix-Haute
2013 : L'Epilibre – Association ValDeQuint à Saint-Julien-en-Quint / Vallée de Quint
2014: L'Accorderie à Die / Diois
2021 : Le TIS (Tourisme Info Service) à Saint-Nazaire-le-Désert / Vallée de la Roanne

Le Haut-Diois faisait figure de «trou de raquette» dans le maillage d'EVS du Diois



Le périmètre de l'Espace de Vie Sociale du Haut-Diois recouvre 18 communes :

Barnave, La Bâtie-des-Fonds, Beaumont-en-Diois, Beaurières, Bellegarde-en-Diois, Charens, Val-Maravel, Jonchères, Lesches-en-Diois, Luc-en-Diois, Menglon, Miscon, Montlaur-en-Diois, Poyols, Les Prés, Recoubeau-Jansac, Saint-Dizier-en-Diois, Valdrôme.

C'est un territoire de montagne qui s'étend sur 346 km², avec une très faible densité de population : 7,2 hab/Km²

En comparaison, la densité de population est de 10 hab/Km² pour le Diois, 78 hab/Km² pour la Drôme et 100 hab/Km² au national.

La population de « résidents » s'élève à 2.480 habitantes et habitants en 2018. Plus de la moitié des villages compte moins de 100 habitants.

2 villages de plus de 500 habitants :

Menglon (540) et Luc-en-Diois (527)

2 villages de 200 à 300 habitants :

Recoubeau-Jansac (272) et Barnave (209)

3 villages de 100 à 150 habitants :

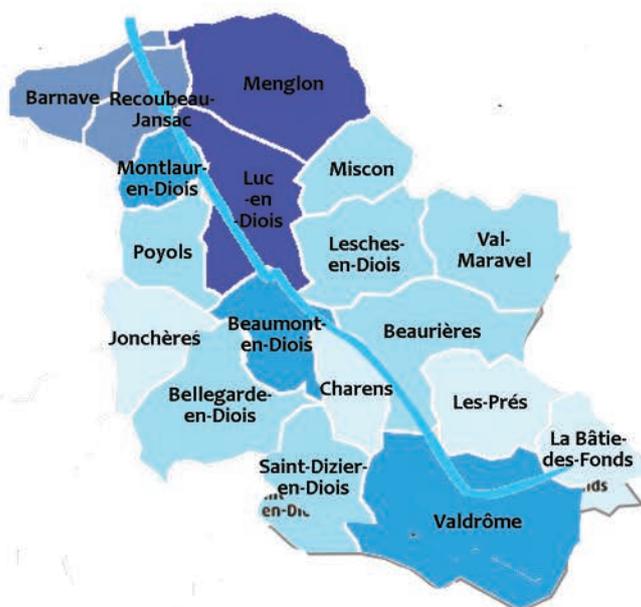
Montlaur-en-Diois (149), Valdrôme (148) et Beaumont-en-Diois (110)

7 villages de 50 et 100 habitants :

Bellegarde-en-Diois (87), Poyols (72), Beaurières (70), Lesches-en-Diois (57), Miscon (55), Val-Maravel (53) et Saint Dizier (49)

4 villages de moins de 30 habitants :

Jonchères (28), Charens (28), Les Prés (23), La Bâtie-des-Fonds (3).



	Nb Habt
Menglon	540
Luc-en-Diois	527
Recoubeau-Jansac	272
Barnave	209
Montlaur-en-Diois	149
Valdrôme	148
Beaumont-en-Diois	110
Bellegarde-en-Diois	87
Poyols	72
Beaurières	70
Lesches-en-Diois	57
Miscon	55
Val-Maravel	53
Saint-Dizier-en-Diois	49
Charens	28
Jonchères	28
Les Prés	23
La Bâtie-des-Fonds	3
TOTAL	2480



La motivation des habitantes et habitants à vivre sur le territoire

(Enquête exploratoire Deux Points Ouvrez Les Guillemets)

« **Bien respirer, bien manger, se sentir plus libre qu'ailleurs !** »

- Les paysages, les vues
- La montagne, la nature
- L'air pur
- Le climat
- Le calme et la tranquillité
- La liberté
- Le bien-être
- L'ambiance
- Les gens

Pourquoi réaliser un diagnostic partagé de territoire ?

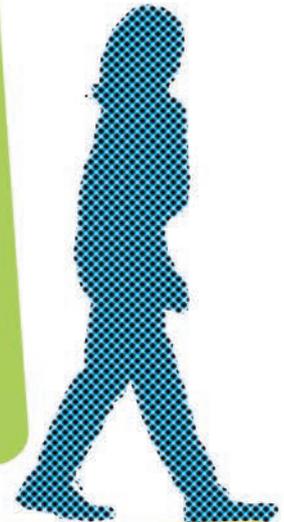
Le diagnostic permet de dresser un état des lieux du territoire et d'évaluer ses forces et faiblesses. C'est un outil d'aide à l'analyse et à la décision.

les tendances
les risques
les enjeux

les atouts
les opportunités à saisir
les pistes d'actions

Le diagnostic partagé repose sur la mobilisation des différents acteurs du territoire : habitantes et habitants, associations, institutions, élus. Cela permet :

- une diversification des sources d'information
- une information qualitative au plus près des personnes concernées
- un croisement de points de vue et un enrichissement des analyses
- un partage et une appropriation collective du diagnostic et des pistes d'action



La méthodologie du diagnostic de territoire

Le diagnostic a été réalisé en 2 phases :

1- une phase exploratoire de janvier à mai 2021

2- une phase d'approfondissement et d'identification des pistes d'actions de juin à novembre 2021

La phase exploratoire s'est appuyée sur :

- **Une étude des données statistiques** (INSEE + CAF) du Haut-Diois (janvier – avril 2021)
- **Une enquête exploratoire radiophonique menée auprès de 130 habitantes et habitants du Haut-Diois** « Deux points Ouvrez les Guillemets » (janvier-avril 2021)
- **Une première série d'émissions «Portrait d'Association» avec 26 associations interviewées**

La phase d'approfondissement et d'identification des pistes d'actions s'est appuyée sur :

- **Un Questionnaire Grand Public avec 107 répondants** de 16 villages (juillet-septembre 2021)
- **Deux Ateliers habitantes et habitants** avec une petite trentaine de participants à Beaumont-en-Diois et à Luc-en-Diois (novembre 2021)

Près de 10% des 2.480 habitantes et habitants du territoire de l'EVS (18 communes) ont participé au diagnostic : 130 participants à l'enquête exploratoire radiophonique et 107 répondants au questionnaire.

Un Comité de pilotage de l'EVS a été créé.

Il associe les 18 communes du territoire, l'ESCDD, la CAF et France service.

11 des 18 communes du périmètre EVS ont assisté à tout ou partie des réunions du Comité de Pilotage.

Il s'est réuni à 4 reprises entre décembre 2020 et décembre 2021.

Il a été associé à la définition de la méthodologie, à l'analyse des enquêtes, à la formulation des enjeux et des priorités.

Zoom sur l'enquête exploratoire radiophonique « Deux points Ouvrez les Guillemets »

L'enquête exploratoire a été réalisée entre janvier et mars 2021, par l'équipe de Radio Diois, sous la forme de 130 interviews radiophoniques réalisés dans 14 villages au grès des rencontres permises par les micro-trottoirs ou le porte-à-porte (à Luc-en-Diois en 2019, et, entre janvier et avril 2021, à Barnave, Beaumont-en-Diois, Beaurières, Charens, Jonchères, Lesches-en-Diois, Menglon, Mison, Montlaur-en-Diois, Poyols, Recoubeau-Jansac, Saint-Dizier-en-Diois, Valdrôme). Les interviews portaient sur les personnes et leur vécu du territoire (grille de questionnement présentée en annexe).

«A travers cette enquête de terrain, nous nous sommes intéressés à l'identité des personnes interrogées. Nous désirions comprendre qui elles étaient, depuis combien de temps elles vivaient ici et ce qui les animait dans leur vie, dans ce village, dans le Diois, quelles activités elles y menaient. Nous partions donc de leurs expériences personnelles, de leur histoire, pour nous diriger vers leur expérience du commun et de l'espace publique, c'est-à-dire vers la compréhension des interactions sociales possibles, vécues, ou désirées dans leur village ou plus généralement dans le Diois.

Ce cheminement nous permettait de toucher du doigt les questions d'isolement, de mobilité, d'implication politique, citoyenne, ou associative, de lien social etc. Enfin nous cherchions à entendre comment s'imbriquent dans l'imaginaire et le rêve de chacun.e vie personnelle et vie en collectivité.

Les questions finales : « qu'aimeriez-vous transmettre ? », « que changeriez-vous si vous en aviez la possibilité ? » « quels sont vos rêves ? » nous donnaient de précieuses indications sur ce qui réellement nous met en lien les un avec les autres dans notre société et dans ce monde. Elles donnaient également à entendre quelles sont les thématiques qui tenaient à cœur à chacune des personnes interviewées.»

Les entretiens représentent une quarantaine d'heures d'enregistrement. Une quarantaine de nouveaux épisodes radiophoniques de l'émission « Deux Points Ouvrez les Guillemets » d'une vingtaine de minutes chacun ont ainsi été produits, complétant les 4 épisodes de 2019 sur Luc-en-Diois. Elles ont été diffusées sur les ondes sur la période mars – juin 2021 et sont écoutables en accès libre sur le site de la radio : <https://rdwa.fr/podcasts/thematiques/mesure-d-impact-social/>

Cette enquête a donné lieu à un document de restitution complet disponible sur demande.

Personnes interviewées :

- une représentation des femmes et des hommes à part quasiment identique
- une majorité de 30-60 ans, des + de 60 ans bien représentés, des – de 30 ans moins nombreux
- une sur-représentation des ménages en couple, une bonne représentation des veuves et veufs, et une sous-représentation des célibataires non-veufs
- une diversité de catégories socioprofessionnelles
- une forte proportion (90%) de personnes « résidents permanents », en cohérence avec l'objet de l'enquête.

9 catégories d'informations :

- les habitantes et habitants : Qui sont-ils ? D'où viennent-ils ? Que font-ils ?,
- l'ambiance générale du village,
- les points de vue sur la vie communale / la municipalité,
- les activités économiques citées,
- les activités sociales, culturelles, sportives citées,
- les problématiques identifiées
- les solutions développées,
- les envies et les projets,
- les autres éléments supplémentaires.

Problématiques identifiées :

- le logement
- l'isolement et de la mobilité
- l'enfance et de la jeunesse
- les activités économiques
- l'accès aux droits et services
- les activités culturelles, sociales et sportives
- la vie et la gestion communales



Zoom sur l'étude statistique

> L'étude statistique a été réalisée entre janvier et avril 2021 sur la base :

- des données de l'INSEE principalement 2017

Dossiers complets des communes du territoire EVS, de l'intercommunalité, de la Drôme et de la France constitués à partir des données : Recensements de la population (2018), État civil (2017), Fichier Localisé Social et Fiscal (FiLo-SoFi) (2017), Base Tous salariés (2017), Répertoire des entreprises et des établissements (REE) (2017), Fichier Localisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié (Flores) (2017), Tourisme (2021).

- des données de la CAF de la Drôme 2019

Données concernant la population allocataire Caf au 31 décembre 2019 fournies par le Pôle Développement des territoires.

> L'étude statistique a permis de relever des enjeux sur (voir Annexe XX) :

- la population
- le logement
- la mobilité et l'isolement
- l'enfance-jeunesse
- les activités économiques
- l'accès aux droits et aux services

Cette étude a donné lieu à un document de restitution complet disponible sur demande.



Zoom sur les émissions «Portrait d'Association»

Pour faire connaissance avec les associations de notre territoire et nous aider à définir leurs besoins, Radio Diois a imaginé une nouvelle émission radio : « Portraits d'Associations ».

D'après le Journal Officiel, environ 200 associations sont répertoriées sur notre zone géographique. Suite à nos recherches, la moitié, soit une centaine d'associations, serait actuellement active.

Avec 100 associations pour 2.400 habitantes et habitants, le nombre d'associations par habitant est élevé : 1 pour 24 habitants, contre 1 pour 30 habitants à l'échelle de la Drôme et 1 pour 43 habitants à l'échelle nationale.

A ce jour 26 associations ont été interviewées, soit un quart des associations actives du territoire (liste des associations interviewées en annexe).

Ces 26 associations sont réparties sur 10 des 18 communes du territoire EVS. Elles interviennent dans des domaines d'intervention variés : 3 dans le sport, 5 dans l'environnement, 10 dans la culture, 4 dans le service à la personne, 4 dans l'animation locale.

Les émissions « Portrait d'association » durent de 15 à 30 minutes. Elles sont diffusées sur le créneau des interviews quotidiens, heure de grande écoute radiophonique. Ces émissions sont écoutables en accès libre sur le site internet de la radio :

<https://rdwa.fr/podcasts/thematiques/portrait-d-association/>



Ces premiers Portraits d'associations ont permis d'identifier les besoins suivants :

- Le renouvellement et le rajeunissement des membres bénévoles
- Des lieux pour divers usages : échanges, rencontres, pratiques artistiques et sportives, bureaux, accueil du public...
- Des besoins financiers
- Des freins en termes de mobilité
- La création de postes salariés
- Une aide administrative
- Des liens avec les autres associations

Zoom sur le Questionnaire Grand Public

Le questionnaire a fait suite à la première phase de diagnostic basée sur l'étude des données statistiques et l'enquête exploratoire radiophonique.

Le questionnaire avait pour objectif de mieux comprendre les enjeux du territoire, les besoins et les envies des habitantes et habitants des communes concernées. Les informations et avis recueillis ayant vocation à définir les orientations et les actions de l'EVS dans le cadre de son projet social.

Le questionnaire s'adressait à toutes les personnes qui habitent en permanence, une partie de l'année, ou lors de courts séjours plusieurs fois dans l'année, sur le territoire du Haut-Diois.

Il a été conçu sur la base d'une proposition de RDWA dans le cadre d'un groupe de travail ouvert à tous les membres du Comité de pilotage et de la sollicitation d'avis des communes et partenaires avant sa diffusion.

Le questionnaire a été bâti autour des thématiques et problématiques repérées et priorisées lors de cette première phase de diagnostic :

- l'enfance et la jeunesse
- la citoyenneté
- le logement
- la mobilité
- les droits, services et activités de loisirs
- les activités économiques

Le questionnaire était composé de 150 questions classées par thèmes, avec une majorité de questions fermées afin de limiter le temps de réponse et de traitement du questionnaire. Néanmoins, plusieurs questions ouvertes étaient posées, permettant des apports qualitatifs précieux et très complémentaires aux questions fermées.

Le questionnaire a été diffusé entre début juillet et mi-septembre 2021. Il a été mis à disposition en version papier (adaptées aux différentes classes d'âge) et en version numérique sur internet. Il a été relayé par RDWA et par les communes et partenaires du Comité de pilotage.

Le questionnaire a été renseigné par 107 répondants, soit 4,5% de la population du territoire.

Le nombre de questionnaire est relativement limité, mais les répondants sont plutôt représentatifs de la population globale du territoire EVS. Les questionnaires apportent des éléments très complémentaires à l'enquête exploratoire, en permettant de **préciser les problématiques et esquisser les pistes d'action.**

Les répondants au questionnaire :

- Les répondants sont issus de 16 des 18 villages qui composent le territoire EVS, avec une bonne représentation des différentes tailles de communes en population. Les petites communes, plus isolées, sont notamment bien représentées.
- Les répondants sont essentiellement des résidents à l'année (85 réponses), mais des résidents réguliers (plus de 3 mois cumulés dans l'année) et occasionnels (régulier, mais moins de 3 mois cumulés dans l'année) ont également participé à l'enquête (respectivement 15 et 7 réponses).
- Les répondants sont à 58% des femmes et 42% des hommes.
- Les répondants vivent en couple à 66%, et seuls à 34%. C'est une répartition proche de celle de la population globale du territoire (60% et 40%).
- Les répondants se répartissent dans toutes les classes d'âge, hormis une forte sous-représentation des moins de 30 ans, pour lesquels le format questionnaire est certainement mal adapté.
- Les besoins des enfants et des jeunes sont néanmoins abordés par les répondants « parents » : 34% des répondants ont des enfants à charge (dont 35% qui en ont un, 45% qui en ont deux et 20% qui en ont trois ou plus). Les 72 enfants des répondants se répartissent dans toutes les tranches d'âge.
- Il y a une répartition équitable entre les répondants qui résident dans le Haut-Diois depuis moins de 10 ans (49) et ceux qui y résident depuis plus de 10 ans (57).
- Il y a notamment une bonne représentation des résidents les plus récents (25% de moins de 5 ans) et des résidents les plus anciens (22% de plus de 30 ans).

La moitié des répondants au questionnaire a laissé son adresse mail pour être tenu informé de la dynamique de l'EVS.

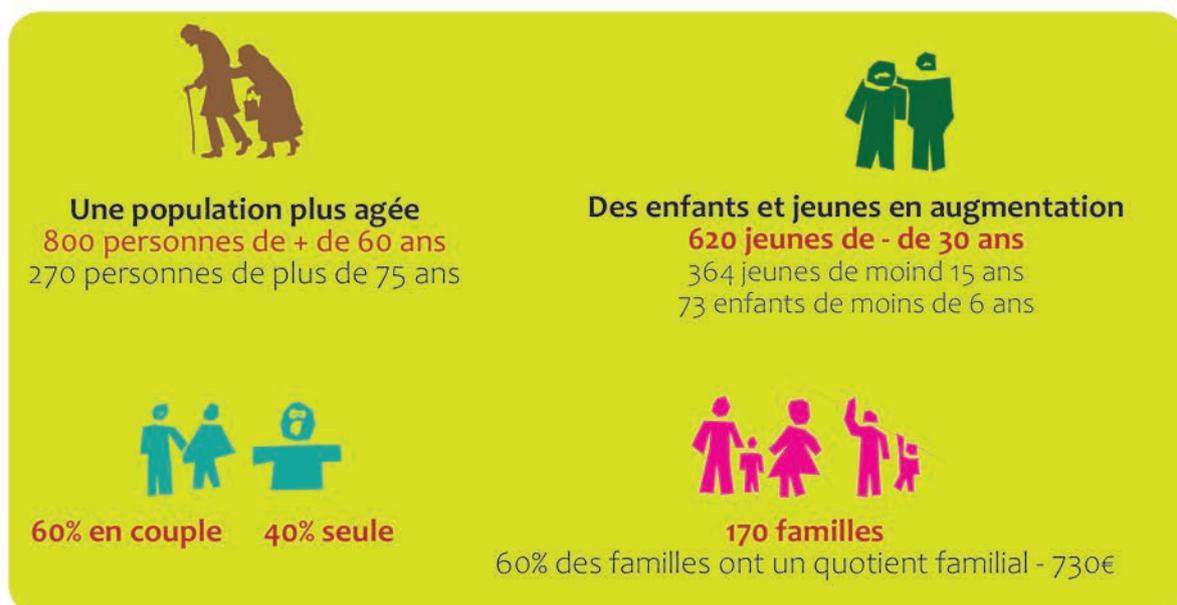
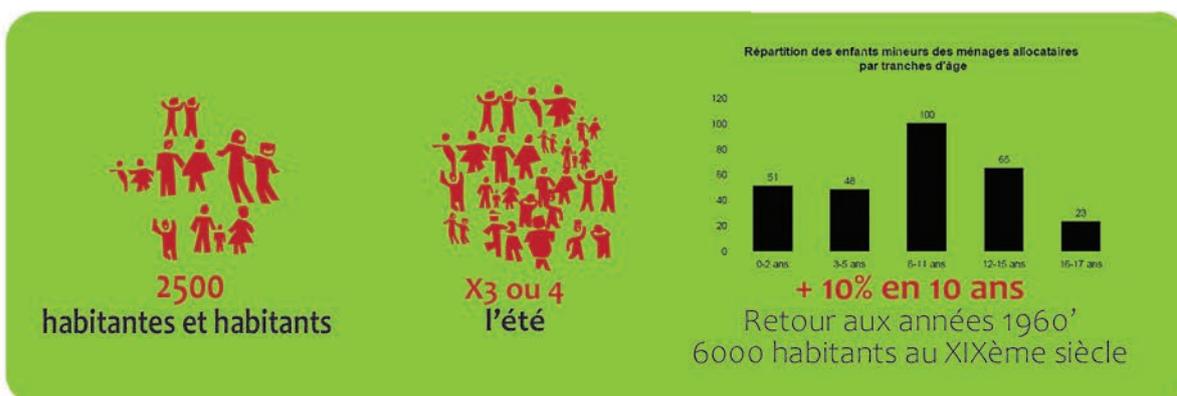
Ce questionnaire a donné lieu à un document de restitution complet disponible sur demande.

Le portrait du territoire en quelques thèmes

Les éléments du diagnostic ont été synthétisés sous la forme d'une restitution graphique facilement appropriable autour de 7 thèmes : population, logement, mobilité, activités économiques, accès aux droits et aux services, activités culturelles sociale et sportives, enfance-jeunesse.



POPULATION



Quasi-unanimité sur:

- 1) Les rencontres et échanges avec les **différentes catégories de population** sont des richesses pour les villages
- 2) Les **dynamiques collectives** sont importantes pour l'avenir du Haut-Diois





La population du territoire est en progression depuis les années 1990. Elle a augmenté de +10% entre 2008 et 2018.

Les nouveaux arrivants (5 ans et moins) sont répartis dans toutes les tranches d'âge. La majorité est en couple, dont une part significative avec enfants à charge. Une part des nouveaux arrivants s'installent à l'aune de la retraite. Les nouveaux arrivants participent à la vitalité des villages, sont souvent force d'initiative, mais peuvent aussi engendrer un sentiment d'« invasion » et de perte du côté traditionnel.

La population est relativement âgée, comme pour l'ensemble du Diois, avec 35% de plus de 60 ans, contre 25% en Drôme et au national.

Les + de 60 ans représentent 801 individus, dont 270 individus de + de 75 ans. La moitié des personnes de plus de 65 ans vit à Luc-en-Diois ou Menglon ; une centaine d'entre elles vit dans un village de moins de 60 habitants.

Les personnes seules représentent 40% de la population, dont une part importante a des enfants à charge. Elles sont réparties dans toutes les tranches d'âge, et notamment chez les moins de 35 ans et les plus de 65 ans.

La part de personnes en situation de handicap est importante : 18% des allocataires CAF perçoivent une allocation liée aux handicaps (allocation aux adultes handicapés et/ou d'éducation de l'enfant handicapé destinée aux familles avec un enfant de moins de 20 ans en situation de handicap), contre 14% dans le Diois et 10% dans la Drôme

Le niveau d'engagement citoyen sur le territoire est élevé. Il se répartit pour 2/3 dans les associations et pour 1/3 dans la gestion municipale. Les domaines d'engagement sont très variés : culture, développement local et environnement, éducation et social, et sport.

Les rencontres et échanges entre les différentes catégories de population et les dynamiques collectives sont des atouts pour une quasi-unanimité des habitantes et habitants.

Pour autant une petite moitié estime qu'il est plutôt voire **très difficile de rencontrer les différentes catégories de population.** Une diversité d'idées est proposée pour renforcer les rencontres. Si les dynamiques collectives semblent porteuses au plus grand nombre sur des sujets tels que l'environnement, la mobilité, la solidarité, elles semblent moins évidentes à certains concernant la gestion municipale.

L'ambiance des villages est globalement bonne, mais il existe encore des marges de progrès pour favoriser la rencontre et le dialogue entre les différentes populations. On peut noter une appétence pour davantage d'implication citoyenne dans les projets, décisions, mais aussi dans les actions à mettre en œuvre, dans un double souci de cohésion sociale et d'économies pour la municipalité. La gestion municipale reste complexe, les petites communes disposant de peu de moyens financiers et de peu de marges de manœuvre dans le mille-feuille administratif et la complexité réglementaire. Des propositions existent pour améliorer encore la qualité des relations de voisinage et d'entraide. Un sujet revient régulièrement dans les préoccupations municipales : le manque d'eau présent et à venir...

LOGEMENT



2200 logements

des logements rares et chers



1163 (53%)
résidences principales



914 (41%)
résidences secondaires
ou occasionnelles



126 (6%)
résidences vacantes



90%
maisons



10%
appartements



répondants questionnaire :

80% ont un jardin.

Manque à 50% qui n'en ont pas
30% sont/souhaiteraient être
dans un jardin collectif



Logements anciens

43% > 75 ans
24% = 25 à 75 ans
33% < 25 ans



60%

propriétaires



35%

locataires



5%

à titre gracieux



**Des habitants très
majoritairement satisfaits
de leur logement**



Des logements mal isolés, coûteux en énergie.

Répondants questionnaire :

Près de 50% estiment que l'isolation est un point négatif de leur logement



Répondants questionnaire :

La très grande majorité des personnes vieillissantes souhaite rester dans leur logement actuel dans les prochaines années.



Répondants questionnaire :

20% se disent plutôt prêts voire tout à fait prêts à partager leur logement plutôt sur des périodes courtes (de 1 à 3 mois)

Répondants questionnaire :

50% ne connaissent pas les aides et dispositifs liés au logement





Le parc immobilier de 2.200 logements est très atypique par rapport aux caractéristiques des logements sur la Drôme et au national. Il est constitué **par seulement 53% de résidences principales (soit 1.163 logements)** contre 82% au national et par 41% de résidences secondaires et occasionnelles (soit 914 logements). Il y a 6% de logements vacants (soit 126 logements), c'est moins que la moyenne du Diois, de la Drôme et du national (entre 8 et 9%). **L'équilibre entre les habitantes et habitants à l'année et les résidences secondaires ou saisonnières est questionné.**

L'accès au logement est une problématique majeure : manque de logement, coût du logement et du chauffage, restrictions aux nouvelles implantations... C'est un problème prégnant pour lequel peu de solutions sont mises en évidence.

Les résidences principales sont majoritairement des logements très anciens, comme pour l'ensemble du Diois. 43% des logements ont plus de 75 ans (soit près de 500 logements) contre 23% au national.

Le parc immobilier est constitué à 90% de maisons contre 10% d'appartements. Seules les communes de Luc-en-Diois et de Recoubreau-Jansac ont une proportion d'appartements plus importante (autour de 20% du parc immobilier). En comparaison, les proportions sont de 80% / 20% pour l'ensemble du territoire Diois, 65% / 35% pour la Drôme, et 55% / 45% au national.

Le parc immobilier est constitué très majoritairement de grands logements. 70% ont 4 pièces ou plus (soit 811 logements).

La moitié des ménages est installée dans sa résidence depuis plus de 10 ans. Néanmoins, dans une grosse moitié des communes, plus d'1/3 de la population est installée dans son logement depuis moins de 5 ans.

Les ménages sont majoritairement propriétaires de leur résidence (62%). C'est la même proportion qu'au niveau national. **Le nombre de résidences principales en location est de 380 (33%).** La proportion de logements HLM loués vides (4%) est proche de celle du Diois (5%) mais est nettement inférieure à celles de la Drôme (11%) et du national (16%). **Les ménages logés gratuitement représentent 5%** (contre 2% pour la Drôme ou le national).

Quelques habitantes et habitants envisagent de pouvoir partager leur logement. Les dispositifs liés au logement sont méconnus de la moitié des habitantes et habitants.

Plus de la moitié des allocataires Caf perçoivent une aide au logement sur le territoire EVS.

Les logements donnent très majoritairement satisfaction aux habitantes et habitants. La tranquillité, le voisinage, la luminosité sont souvent vantés. Le point négatif le plus répandu est le défaut d'isolation thermique et phonique.

L'accès à un jardin est une réalité pour une forte proportion des habitantes et habitants. Cela manque à la moitié des ceux qui n'y ont pas accès. Une part des habitantes et habitants sont déjà impliqués dans un jardin collectif, une autre part souhaiterait s'y impliquer à l'avenir.

MOBILITE



1500 voitures
sur le territoire



90%
des foyers équipés
40%
ont 2 voitures ou plus



répondants questionnaire :
60% ont un vélo et 25% ont un vélo électrique
50% se déplacent à vélo dont 40% souvent ou très souvent

répondants questionnaire :
30% souhaitent un équipement supplémentaire
vélo électrique + camion-camionnette
30% intéressés par le partage d'un véhicule
voiture + camion-camionnette + vélo électrique



répondants questionnaire :

90% n'utilisent jamais ou rarement les transports collectifs
10% régulièrement ou souvent (3%)

Connaissance de l'offre de transports collectifs :
50% la connaissent mal ou pas du tout



Plusieurs freins à l'utilisation des transports collectifs :

- fréquences et horaires peu adaptés
- manque d'informations précises
- difficulté à réserver ou acheter des billets



répondants questionnaire :
60% pratiquent **le covoiturage**
30% pratiquent **l'auto-stop**



Difficultés de mobilité dans les villages :

- mobilité des personnes à mobilité réduite
- sécurisation cheminements piéton et vélo

La situation géographique du territoire EVS Haut-Diois permet de jouir d'un environnement et d'une tranquillité digne d'un « petit paradis ». Avec pour contrepartie le risque de s'y sentir isolé et les difficultés de mobilité, avec un déficit prégnant de transports en commun sur ce vaste territoire peu densifié.

La mobilité est essentiellement assurée par la voiture. Le taux de possession d'une voiture est de 90%. Parmi les répondants au questionnaires, 60% ont un vélo et 25% un vélo électrique. Les équipements supplémentaires souhaités sont avant tout des vélos électriques et des camions/camionnettes. Un tiers des habitantes et habitants se disent intéressés pour partager ou mutualiser un véhicule.

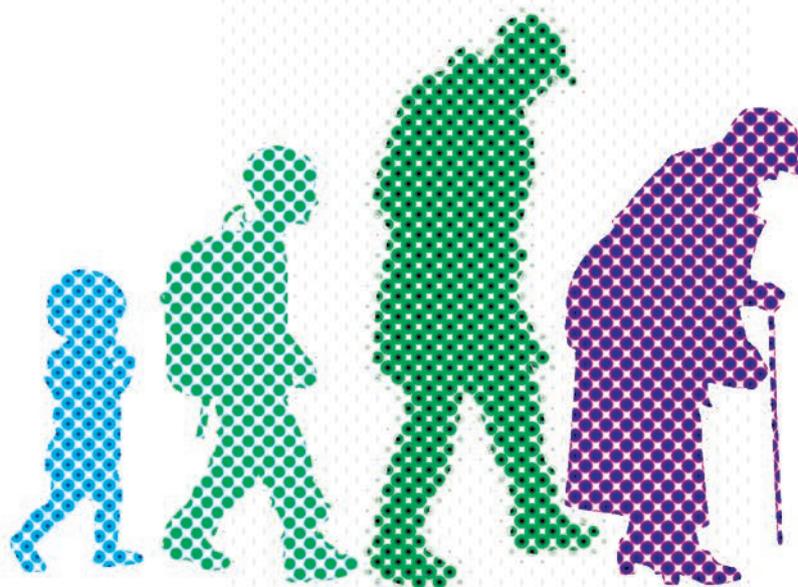
L'offre de transports collectifs est mal connue. Une part très réduite des habitantes et habitants pensent très bien la connaître. **Seuls 10% utilisent régulièrement ou souvent les transports collectifs.**

Le train reste le moyen de transport collectif le plus utilisé, loin devant les bus, et très loin devant les autres modes de transport (transport solidaire Diois Express, trajets à la demande, taxis...).

La fréquence et les horaires sont les deux freins principaux à l'usage des transports collectifs. La difficulté à accéder à des informations précises et à réserver ou acheter ses billets sont également des freins significatifs.

Le covoiturage et l'auto-stop sont bien développés sur le territoire. 2/3 des répondants au questionnaire font du covoiturage et 1/3 font de l'auto-stop. Plusieurs propositions sont faites pour lever les freins à la pratique du covoiturage et de l'autostop, notamment en développant un service de mise en lien (site internet / appli / affichage) et en aménageant des espaces dédiés sur la route.

Les déplacements à vélo concernent une petite moitié des répondants au questionnaire, pour une grande part **de manière régulière à très fréquente.** La dangerosité des déplacements à vélo est fortement mise en avant et la nécessité de créer des pistes cyclables sécurisées revient régulièrement.



ACTIVITES ECONOMIQUES



1100 actifs

83% en emploi
17% au chômage
(contre 13,4% au national)



taux d'emploi féminin (81%)
taux d'emploi masculin (84%)



60% de salariés
(85% au national)



40% de non-salariés
25% d'indépendants
(10% au national)



50% en CDI
(75% au national)



30% de temps partiel
(17% au national)



770 emplois sur le territoire

dont la moitié à Luc-en-Diois et Recoubeau-Jansac
260 entreprises du secteur marchand hors agriculture.
26 créations d'entreprises en 2019
48% des actifs travaillent dans leur commune de résidence
Des envies de «collectifs» pour les travailleurs indépendants



10 hébergements touristiques collectifs :

- 2 hôtels (12 lits)
- 7 campings (600 emplacements)
- 1 gîte collectif (50 places)

Répondants questionnaire

75% connaissent bien les entreprises locales

pour trouver une entreprise (artisans, fournisseurs, services...) :
bouche à oreille (86%) recherches sur internet (57%),
pages jaunes (18%) et mairie (14%)



90% connaissent bien les **commerces et les marchés**
45% connaissent mal ou pas la **vente directe**
70% connaissent mal ou pas la **vente ambulante**

Si certains habitants travaillent à Die ou plus loin, **l'activité résidentielle est importante. 48% des actifs en emploi travaillent dans leur commune de résidence.**

Au regard des 1.067 actifs, le territoire propose 770 emplois, dont près de la moitié est concentrée sur les villages de Luc-en-Diois et de Recoubeau-Jansac.

On y retrouve une part importante d'agriculture – élevage – transformation, souvent en multi-activité, mais avec une difficulté importante d'accès au foncier agricole et des enjeux relatifs à l'eau à anticiper. Le secteur du BTP, entreprises de travaux publics et artisans, est relativement présent.

Un effort particulier est consenti pour « **faire travailler en local** ». On retrouve cette même dynamique chez les habitantes et habitants, et notamment les plus jeunes, qui font tourner les épiceries de villages et la vente directe.

Il existe une **dynamique d'installation, notamment dans les métiers de l'artisanat** avec un enjeu de proposer des formes collectives permettant de rompre l'isolement. **Deux projets de pépinières d'activité ont été identifiés. Les commerces (épiceries, cafés associatifs...) sont plébiscités quand ils existent, à de rares exceptions près, et espérés quand ils sont absents.** Nombre de villages témoignent des **apports multiples de ce type de commerce / lieu d'animation** pour les habitants et la vie communale.

Les entreprises locales sont connues des 3/4 des répondants au questionnaire. Le bouche à oreille est le premier mode d'information lors de la recherche d'un service ou produit. Les commerces et marchés sont plutôt très bien connus des habitantes et habitants. La vente directe l'est beaucoup moins et la vente ambulante assez peu.

Une diversité d'activités économiques pourraient être développées sur le territoire dans différents domaines (artisans, commerces, rénovation énergétique, garde d'enfant, santé, tourisme....) selon les répondants au questionnaire. Une partie souhaitent créer leur propre activité économique, et une partie se dit prête à participer au financement de la création de certaines activités. Des formations pourraient également être développées sur le territoire, notamment autour de l'environnement et autour de compétences techniques (informatique, langues, cueillette...).

Parmi la population des 15-64 ans, 78% sont déclarés actifs (soit 1067 individus)

Parmi les inactifs, près de la moitié est en retraite ou pré-retraite (soit 135 individus)

Parmi les actifs, 83% sont effectivement en emploi (soit 882 individus) **et 17% sont au chômage** (soit 186 individus), contre 14% pour la Drôme et 13% au national. Ce taux de chômage est peut-être à nuancer avec l'emploi saisonnier.

Le taux d'emploi des femmes (81%) est proche de celui des hommes (84%). Il est plus élevé dans les tranches d'âge supérieures : 88% chez les 55-64 ans, contre 80% chez les 15-54 ans.

Parmi les individus en emploi, 60% sont salariés et 40% non-salariés. La part de salariat est bien inférieure que pour l'ensemble du Diois (67%), pour la Drôme (85%) ou pour le national (87%).

Les emplois à temps partiels sont très importants : 32% des individus en emploi ont un emploi à temps partiel (40% chez les salariés et 22% chez les non salariés), contre 28% pour l'ensemble du Diois, 21% dans la Drôme et 17% au national.

ACCES AUX DROITS ET AUX SERVICES



Très peu de services publics sur le territoire et un manque de lisibilité des droits et services

Répondants questionnaire :
Plus de 30% connaissent mal ou pas les droits

Freins : l'offre absente ou trop réduite, les démarches administratives compliquées, le tarif.

Des démarches déshumanisées :

- dépendance au numérique
- gestion compliquée des situations typiques ou problématiques



Répondants questionnaire :

95% utilisent internet, dont les 3/4 souvent à très souvent.
Ceux qui n'utilisent pas ou rarement internet sont des + de 60 ans

25% n'ont pas de connexion internet à domicile.

Seulement 17% pleinement satisfaits de leur connexion.
30% pas satisfaits du réseau de téléphonie mobile à son domicile



Peu de dispositifs d'aide et secours pour les personnes les plus fragiles



Un rôle essentiel du personnel de santé et des personnes relais pour les personnes âgées



Répondants questionnaire :

1/3 prêt à s'investir bénévolement pour développer ou animer des services aux personnes : aide sociale, courses, livraisons, services d'écrivains public, partage d'équipements, travaux physiques...



- l'organisation d'excursions, visites, voyages
- la proposition d'un troc de fringues et de jouets,
- le partage d'équipements (machines à laver, outils...),
- des ateliers informatique,
- un appui à la création d'activité,
- un service d'écrivain public, assistance sociale, relais alimentaire.

- besoin en «ménage» (55%)
 - les activités culturelles et sorties (40% et 35%),
 - les activités sportives (25%),
 - les services de jardinage et bricolage (20%),
 - le portage de repas à domicile (10%)
- Besoins en services de santé :
- kinésithérapie et l'ostéopathie (35% chacun),
 - les soins infirmiers (15%)
 - la toilette (10%).

Les services publics ont petit à petit disparu du territoire ou se sont fortement réduits.

La numérisation de l'accès aux droits et démarches complique grandement la vie de certains, d'autant que le réseau téléphonique et mobile laisse parfois à désirer.

Pour les personnes précaires, les relais se trouvent le plus souvent sur Die, ce qui soulève la question de leur mobilité. La solidarité et l'entraide de voisinage ou locale prennent le plus souvent le relais.

Les droits sont mal, voire pas du tout, connus par 1/3 des répondants au questionnaire . 2/3 ne connaissant pas les services proposés par France Services.

Les professionnels de santé, les personnes relais et le voisinage jouent un rôle important auprès des **personnes âgées** du territoire.

Les services aux personnes sont globalement insuffisants. Les habitantes et habitants identifient plusieurs services manquants. Viennent en premier lieu l'organisation d'excursions, visites, voyages, l'organisation d'un troc vêtement / jouets et le partage d'équipements (machines à laver, outils...). Viennent ensuite les ateliers informatiques et l'appui à la création d'activité. Puis des services plus sociaux : écrivain public, assistance sociale, recherche d'emploi, relais alimentaire...

Une part significative des répondants au questionnaire se dit prêt à s'investir bénévolement pour développer ou animer des services aux personnes. Les principaux besoins des personnes de 65 ans et plus sont du ménage, des activités culturelles et sorties, des services de santé.

L'équipement en « nouvelles technologies » est élevé avec des répondants au questionnaire qui disposent quasiment tous d'un téléphone portable et, pour 90% d'entre eux, d'un ordinateur. Les 3/4 ont une radio et la moitié a une télévision. 1/3 des habitantes et habitant n'est pas satisfait du réseau de téléphonie mobile et 1/4 n'est pas satisfait de sa connexion internet. Une part significative n'a pas de connexion internet à domicile. Ils accèdent à internet à l'office de tourisme, à Radio Diois, chez un voisin ou en partage de connexion avec un téléphone.

ACTIVITES CULTURELLES SOCIALES ET SPORTIVES



Une offre d'activités insuffisante
Des salles et équipements qui manquent

Des lieux d'activités pas facile d'accès
Pas assez d'activités gratuites ou à bas coût



Des activités pleine nature à renforcer

Des sorties, des voyages à organiser



Répondants questionnaire :

40% connaissent mal ou pas les activités du Haut-Diois.

Un bénévolat pas évident à renouveler (beaucoup d'anciens)



Les freins à la pratique d'activités culturelles et sportives

- le manque de communication sur l'offre existante (50%),
- la mobilité (40%),
- l'offre insuffisante ou inadaptée (30%),
- le manque de disponibilité (25%)
- les tarifs (20%)

Même si le principal des activités consiste à profiter de l'environnement naturel ou voir des amis, **l'offre d'activités culturelles, sportives et de loisirs semble très largement insuffisante**, que ce soit pour les enfants et les jeunes, les adultes, ou les personnes vieillissantes. Le développement et la médiatisation de l'offre constituent un enjeu important. Des idées d'activités « classiques » et des idées plus originales sont avancées par les habitantes et habitants du territoire qui identifient également plusieurs lieux potentiels pour les activités et animations.

Au-delà de la faiblesse de l'offre d'activités, la mobilité et les tarifs restent les principaux freins, notamment pour les plus précaires.

Les fêtes villageoises sont des rendez-vous incontournables qui permettent le brassage de la population et de profiter joyeusement de choses simples.

On note une forte appétence pour les projets de jardins collectifs ou autres espaces et équipements mutualisés.

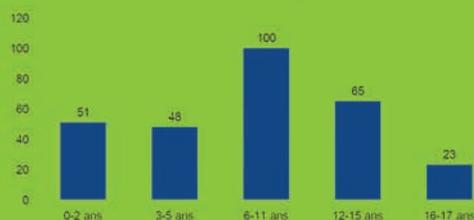
Plusieurs personnes interviewées, nées sur le territoire, nous ont fait part de leur envie de voyager, d'aller voir ailleurs...

ENFANCE-JEUNESSE



620 jeunes de - de 30 ans
46 familles enfants de - de 3 ans
73 familles endants de - de 6 ans
66 familles monoparentales

Répartition des enfants mineurs des ménages allocataires par tranches d'âge



peu de solutions de garde



66% des 2-5 ans sont non scolarisés



97% des 6-18 ans sont scolarisés



32% des 18-24 ans sont en formation



Une organisation scolaire en tension

- forte croissance dans certaines écoles
- risque de fermeture dans certaines écoles
- moyens financiers limités

Un manque de lieux d'activités dédiés



Répondants questionnaire :

Des activités et lieux dédiés aux enfants et jeunes mal connus par 50% des habitants et 35% des parents.

Des services liés à l'enfance, la jeunesse, la parentalité mal connus par 40% des parents

Des questionnements liés à l'éducation et la parentalité pour 40% des parents

Leurs sources d'informations : les amis et internet, puis les livres et la famille. Les professionnels et les associations spécialisées sont peu connus.



Répondants questionnaire :

20% prêts à s'investir bénévolement pour développer des activités pour les enfants ou les jeunes

Dans plusieurs villages, le déficit de jeunesse est prégnant et fortement regretté, y compris par les plus anciens qui ont connu leur village plus animé.

Dans d'autres villages, **l'arrivée de nouvelles familles amènent une nouvelle dynamique** et assurent des perspectives réjouissantes pour les écoles.

Il semble qu'il y ait un déficit de services de garde d'enfant, notamment pour les plus jeunes. Le territoire est à la fois un endroit rêvé pour grandir, avec une proximité de la nature et des animaux, avec un état d'esprit ouvert et assez coopératif, et à la fois un territoire assez isolé sur lequel l'offre de services et d'activités pour les enfants et les jeunes reste limitée.

Les lieux et activités dédiés aux enfants et aux jeunes ne sont pas suffisamment connus, nombreux ou accessibles, même si les lieux et activités emblématiques sont bien identifiés. Une diversité d'idées et d'envies sont exprimées par les habitantes et habitants. Certains d'entre eux se disent prêts à s'investir bénévolement dans des animations et activités pour les enfants et les jeunes.

Une partie des parents se posent des questions sur l'éducation et la parentalité, sur diverses thématiques. Si la plupart disent obtenir facilement de l'information, notamment auprès d'amis ou sur internet, une part non négligeable n'y accède pas facilement et ne connaît pas bien voire pas du tout les services dédiés.

Les familles du territoire EVS présentent un niveau de quotient familial¹ beaucoup moins élevé qu'à l'échelle départementale : six familles sur dix sont éligibles aux aides d'action sociale individuelle de la Caf (QF inférieur à 730 euros), contre 54% pour l'ensemble du Diois et 38 % pour la Drôme.



Les orientations pour définir le projet social

Le diagnostic territorial a permis de mettre en avant des enjeux prioritaires et des principes d'action pour l'Espace de Vie Sociale du Haut-Diois.

Les enjeux prioritaires :

1. l'amélioration des relations entre les différentes catégories de population et le développement de dynamiques collectives respectueuses de tous
2. le réchauffement climatique, le développement durable, la préservation de la biodiversité, l'alimentation
3. le développement de l'offre locale de services (services publics, activités socioculturelles et sportives, transports...), et l'accompagnement de la création d'activités et d'emplois
4. l'amélioration de l'accès au logement et de la mobilité partagée.

Les principes d'actions :

1. Renforcer la communication et l'information sur les activités et services présents sur le territoire
2. Favoriser des rencontres, les échanges entre les habitantes et habitants et avec les élu.es et créer du lien entre les différentes catégories de population
3. Permettre l'expression de chacun, récolter et valoriser les paroles des habitantes et habitants
4. Prévoir une itinérance des activités et actions de l'EVS.

En croisant les enjeux et les principes d'action, nous avons distingué 6 axes stratégiques potentiels pour l'Espace de Vie Sociale du Haut-Diois :

1. Accueillir et permettre l'accès aux droits
2. Favoriser le vivre ensemble et l'implication citoyenne
3. Agir pour la transition écologique
4. Valoriser et développer l'offre de services et d'activités
5. Développer des actions enfance / jeunesse et parentalité
6. Améliorer la qualité de vie (logement, mobilité, cadre de vie)

La priorisation des axes stratégiques et des actions

Les axes stratégiques et les pistes d'action identifiées au cours du diagnostic territorial ont été soumis aux habitantes et habitants du territoire, dans le cadre de deux ateliers, afin de les compléter, de les commenter et de les prioriser. Les résultats des ateliers habitantes et habitants ont été soumis au Comité de pilotage qui a validé les grandes lignes et les priorités du projet social de l'EVS du Haut-Diois en décembre 2021.

Zoom sur les Ateliers habitantes et habitants

Deux ateliers ont été proposés aux habitantes et habitants du territoire pour participer à l'élaboration du projet social. Ils se sont déroulés les dimanches 14 et 28 novembre de 14h30 à 16h. Le premier à Beaumont-en-Diois et le second à Luc-en-Diois.

Les ateliers ont mobilisés une douzaine de personnes à Beaumont-en-Diois et une petite vingtaine à Luc-en-Diois.

Ils ont permis de compléter et commenter les pistes d'action identifiées et surtout d'apporter des éléments de priorisation.

Ces ateliers ont donné lieu à un document de restitution complet disponible sur demande.

Les résultats des ateliers

Deux axes thématiques se sont détachés de manière significative, et en parfaite cohérence avec les résultats du diagnostic :

1. L'axe « Agir pour l'enfance, la jeunesse, la parentalité »

Les attentes sont particulièrement fortes concernant le **développement de la citoyenneté** : favoriser le développement de l'esprit critique, accompagner les projets de jeunes, valoriser les jeunes et leurs modes de vie et pratiques...

Il est également attendu de **nouvelles propositions d'activités et animations autour de l'environnement, des activités de bricolage et savoirs-faire, des sports nature...** en cohérence avec la priorité donnée à la Transition écologique.

Sinon, il est avant tout attendu **un rôle de facilitation pour les activités et services existants et pour les projets** tels que le centre de loisirs ou des parcs à jeux communaux.

2. L'axe « Agir pour la transition écologique »

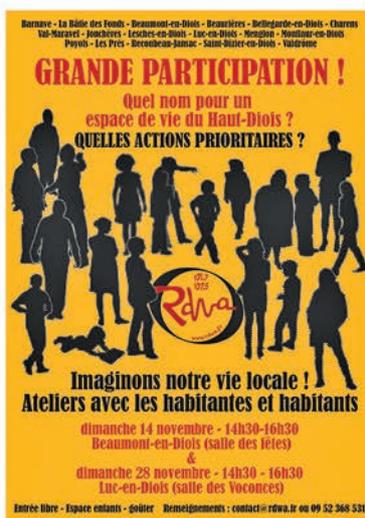
Les attentes sont particulièrement fortes concernant :

-- **la consommation et l'alimentation durable et locale** : organisation d'achats groupés et circuits-courts, ateliers cuisine, accompagnement de projets de jardins collectifs, grainothèque et semences...

-- **La découverte et la préservation de la nature** : activités nature et biodiversité, conférences, valorisation des sentiers de randonnées...

L'axe « Favoriser le vivre ensemble » est le dernier du classement des habitantes et habitants présents. Il n'a pas été attractif en tant que tel, même s'il est identifié comme étant un vrai enjeu.

Il est proposé d'en faire un **principe d'action** plutôt qu'un axe stratégique du projet social. Aussi, **il s'agira que l'EVS, globalement et dans ses actions, prenne en compte la diversité des publics, favorise la mixité et l'intergénérationnel** (le plus demandé y compris dans le sens d'une transmission de mémoire aux jeunes générations), **privilégie les rencontres et les actions de terrain, inclue les personnes en situation de handicap...**



L'axe « Accueillir et permettre l'accès aux droits » ne ressort pas à l'échelle du thème mais les actions proposées sont plutôt plébiscitées. Avec en premier lieu, les « **services aux habitants et associations** » (**consultation internet, coin jeux d'enfant, coin lecture, ateliers et animations...**).

Les demandes concernant l'apport d'information sont assez faibles. Il est plutôt attendu de l'EVS un **rôle d'orientation et de facilitation**.

Une attente est exprimée concernant le fait de **rendre accessibles les dons des associations caritatives ou les solutions d'achats à coût réduit** (trocs de fringues, matériel bébé mutualisé, Aire trésor...). Il est proposé que ces types d'actions soient intégrés à l'axe Transition écologique.

L'axe « Améliorer la qualité de vie (logement / mobilité / cadre de vie) » ressort peu également. Les actions d'un EVS restent limitées concernant les domaines du logement ou de la mobilité. Néanmoins **les habitantes et habitants peuvent jouer un rôle intéressant**, parce qu'ils connaissent bien leurs villages et leurs voisins, pour identifier des actions à mener, notamment pour :

- favoriser une utilisation plus permanente des logements existants (accueil chez l'habitant, résidences secondaires hors saison, intergénérationnel...)
- identifier des solutions pour remettre dans le parc des logements vacants
- sécuriser les déplacements piéton et vélo dans les villages, identifier les besoins en équipement pour accrocher les vélos...
- stimuler le co-voiturage

On peut imaginer des projets de **balades villageoises pour faire des cartes sensibles, des enquêtes radiophoniques menées par les jeunes** (comme pour l'ancienne maison d'éducation populaire de Luc)...

Concernant **l'axe « Valoriser et développer l'offre de services et d'activités »**, il est avant tout attendu que l'EVS soit un **appui pour les communes et les associations pour aider à faire émerger de nouvelles propositions** mais aussi **des équipements et activités partagés** (jardins, cuisine, four à pain...). L'EVS est aussi identifié comme un **appui pour les habitantes et habitants** afin de faciliter **le partage de matériel et services entre voisins**.

Les attentes concernant les services aux associations et entreprises locales ne sont pas très prégnantes, hormis pour aider à **identifier et faciliter l'accès à des salles et lieux**.

Les actions phares de ces trois derniers axes ont finalement été regroupées dans un axe stratégique commun intitulé « Accueillir, informer et orienter les habitants et faciliter l'implication citoyenne et les projets collectifs ».



Les axes stratégiques et actions prioritaires

A l'issue du diagnostic et des ateliers habitantes et habitants, le Comité de pilotage de l'EVS du Haut-Diois a validé 3 axes stratégiques et 12 catégories d'actions comme base de projet social.

Les catégories d'actions soulignées sont celles à mettre en œuvre prioritairement.



1) Accueillir, informer et orienter les habitantes et faciliter l'implication citoyenne et les projets collectifs

- proposer des services aux habitantes et habitants et associations : consultation internet, coin jeux d'enfant, coin lecture, ateliers et animations...
- orienter et faciliter l'accès vers l'information et les services existants
- développer des projets pour impliquer les habitantes et habitants sur l'amélioration de l'utilisation des logements et de la mobilité dans les villages
- apporter un appui aux communes et associations pour faire émerger de nouvelles propositions de services, d'activités mais aussi des équipements / activités partagés (jardins, cuisine, four à pain...)
- apporter un appui aux habitantes et habitants afin de faciliter le partage de matériel et services entre voisins, dont le co-voiturage
- apporter un appui aux associations et entreprises locales pour aider à identifier et faciliter l'accès à des salles et lieux



2) Agir pour l'enfance, la jeunesse, la parentalité

- proposer de nouvelles activités et animations autour du développement de la citoyenneté : favoriser le développement de l'esprit critique, accompagner les projets de jeunes, valoriser les jeunes et leurs modes de vie et pratiques...
- proposer de nouvelles propositions d'activités et animations autour de l'environnement, des activités de bricolage et savoirs-faire, des sports nature...
- apporter un appui pour les activités et services existants et pour les projets tels que le centre de loisirs ou des parcs à jeux communaux.

3) Agir pour la transition écologique

- stimuler la consommation et alimentation durable et locale : organisation d'achats groupés et circuits-courts, ateliers cuisine, accompagnement de projets de jardins collectifs, grainothèque et semences, zéro déchet.
- proposer des activités et actions tous publics de découverte et préservation de la nature : activités nature et biodiversité, conférences, valorisation des sentiers de randonnées...
- permettre l'accès aux dons des associations caritatives ou aux solutions d'achats à coût réduit (réemploi...)

En complément de ce plan d'actions prioritaire, il paraît important courant 2022 de :

- prendre le temps de présenter l'EVS dans un maximum de villages
- identifier un référent / une référente par village et animer ce groupe

Les orientations identifiées rejoignent pour beaucoup celles de la CTG du Diois (L'EVS du Haut-Diois se positionne sur les orientations en gras).

Accès aux droits et Inclusion numérique

- > **Organiser une offre de proximité pour l'accès aux droits et la médiation numérique**
 - Proposer une offre d'accès aux droits CAF
 - Accompagner la dématérialisation de l'offre des services publics et le développement d'actions de médiation numérique
 - Identifier et soutenir les partenaires relais sur le champ de l'accès aux droits et de l'inclusion numérique sur le territoire

- > Proposer de nouvelles actions d'inclusion numérique pour les publics les plus en difficulté
Développer l'offre d'écrivains publics sur les bassins de vie
Proposer des actions d'inclusion numérique innovantes et coordonnées

- > **Organiser la mise en lien des acteurs accueillant les publics**
Créer un réseau de des acteurs sur le champ du numérique

Animation de la vie sociale

- > **Renforcer les solidarités de proximité et l'engagement associatif et collectif sur le territoire du Diois**
Accompagner la mobilisation des bénévoles et des habitants du territoire

- > **Assurer une présence de lieux d'échanges et de rencontres sur l'ensemble du territoire pour identifier les enjeux très locaux**
 - Prendre en compte l'itinérance comme moyen privilégié de rencontres des habitants
 - Accompagner l'émergence de nouveaux projets animation de la vie sociale

- > Coordonner et favoriser les échanges entre les structures d'animation de la vie sociale du territoire
 - **Mettre en réseau les acteurs de l'animation de la vie sociale et mutualiser les réflexions et actions partagées entre le Centre social et les Espaces de vie sociale du Diois**

Logement et habitat

- > **Permettre l'information des habitants pour l'accès et le maintien dans le logement**
Identifier et aider la mise en lien des acteurs logement

- > **Promouvoir l'offre et l'accès au logement temporaire et saisonnier**
 - Évaluer les besoins spécifiques d'offre de logement temporaire

- > Coordonner la politique logement du territoire
 - Lutter contre l'habitat indigne
 - Promouvoir des actions d'auto-réhabilitation en fonction des besoins et en lien avec les acteurs de l'animation de la vie sociale

Petite enfance

- > Développer et adapter une offre d'accueil collective et individuelle en fonction des spécificités locales
 - Développer des solutions d'accueil adaptées pour répondre aux besoins non couverts
 - Adapter les offres d'accueil aux spécificités territoriales et notamment la versatilité des besoins
- > Améliorer les modes de gestion des services petite enfance
 - Accompagner la gestion des équipements petite enfance et leur mutualisation
 - **Développer la qualité de l'offre**
 - Promouvoir l'accueil petite enfance comme levier d'investissement social
- > **Évaluer en continu les besoins et les contraintes des familles**
 - **Suivre les besoins des familles en lien avec les partenaires locaux**

Enfance

- > **Mieux informer et mieux associer les familles**
 - **Développer la communication sur l'offre d'accueil et les actions existantes**
 - **Associer les familles au recensement des besoins et à la mise en oeuvre de projets**
- > Contribuer à une meilleure cohérence de l'offre de loisirs proposée par bassins de vie aux familles
 - Structurer les modes de gestion des centres de loisirs et /ou garderies périscolaires
 - Assurer une couverture territoriale en accueils de loisirs sur tous les bassins de vie en offre de centres de loisirs
- > Coordonner la politique enfance territoriale
Conforter les réseaux partenariaux existants avec l'animation du Pedit
Développer la mise en réseau des accueils de loisirs, la formation des animateurs et la mutualisation

Jeunesse

- > **Développer en faveur de la jeunesse des actions autour de l'autonomie, la reconnaissance, l'implication et le numérique**
 - **Accompagner à l'éducation aux médias et au numérique des jeunes**
 - **Soutenir les initiatives, la citoyenneté des jeunes et le développement des compétences des jeunes**
 - **Prendre en compte la culture dans la mise en oeuvre des actions jeunesse**
- > Prendre en compte les réalités des jeunes en lien avec leur environnement
 - Faciliter la mobilité des jeunes et aller à leur rencontre sur leurs bassins de vie
 - Poursuivre les dispositifs d'accompagnement des jeunes dans leurs projets de vie
- > Conforter la mise en réseau des acteurs jeunesse sur le territoire
 - **S'appuyer sur le réseau d'acteurs jeunesse pour piloter et animer la jeunesse du territoire**

Accompagnement à la parentalité

- > **Mieux informer et mieux impliquer les parents**
 - **Communiquer sur les actions parentalité existantes en direction des familles sur l'ensemble du territoire du Diois**
 - **Prendre l'initiative de recueillir les besoins des familles en associant les partenaires**
- > Développer des actions parentalité diversifiées sur tout le territoire
 - **Diversifier les approches et les thématiques d'actions parentalité au regard des besoins sur le territoire**
 - Renforcer et développer les actions existantes pour assurer un maillage du territoire et une réponse aux besoins émergents
- > Coordonner la politique parentalité
 - Renforcer les partenariats entre les acteurs parentalité sur le Diois

Les principes d'action

A l'issue du diagnostic et des ateliers habitantes et habitants, le Comité de pilotage de l'EVS du Haut-Diois a validé **7 principes d'action** qui viennent s'adosser **aux valeurs de l'association Radio Diois (éducation populaire, liberté de conscience, non-discrimination, laïcité)** :

1. Renforcer la communication et l'information sur les activités et services du territoire
2. Favoriser les rencontres, les échanges entre les habitantes et habitants et avec les élu.es
3. Créer du lien entre les différentes catégories de population
4. Permettre l'expression de chacun, récolter et valoriser les paroles des habitantes et habitants
5. Prévoir une itinérance des activités et actions de l'EVS
6. Prendre en compte la diversité des publics, favoriser la mixité et l'intergénérationnel, privilégier les rencontres et les actions de terrain, inclure les personnes en situation de handicap...
7. Gérer le lieu et les activités de l'EVS dans une démarche de développement durable

Les moyens d'action

Les moyens humains :

Deux personnes en présence pour l'antenne de Luc-en-Diois :
En animation (radio et projets)

En cours de recrutement : animateur / animatrice de l'EVS

Ces ressources humaines dédiées sont complétées par une jeune en service civique et par l'affectation de temps de travail du reste de l'équipe de Radio Diois :

gestion et partenariat, formation des bénévoles et maintenance, organisation événementielle, communication, ateliers médias, animation radio et projets.

Les moyens matériels :

Un local pour accueillir du public au 50 rue de la Piscine à Luc-en-Diois

Un espace informatique : 2 ordinateurs, internet, imprimante, scanner, téléphone...

Un studio d'enregistrement et du matériel radio mobile

Un vidéo-projecteur, paper-board...

Les moyens de nos partenaires :

Des compétences et expertises thématiques pour des interventions, animations, formations...

Des salles communales

Les véhicules de l'ESCDD (dont la Car'ambule)

Le matériel pédagogique de l'ESCDD et des associations locales

Les moyens financiers :

La subvention EVS de la CAF

Les financements de projets : CAF, SDJES (ex DDCS), DRAC, fondations...

Le financement des productions radiophoniques intégrées aux actions de l'EVS : FSER

Le financement des communes du territoire

Les adhésions et dons

La participation des usagers à certaines activités

Le choix du nom

Le Comité de pilotage a sélectionné trois noms parmi la liste proposée dans le cadre des ateliers habitantes et habitants. Un appel au vote a été diffusé largement mi-décembre 2021 (par mail, site internet, newsletter, facebook et par le Journal du Diois).

« Le 101.7 »,
« La Voix qui porte »,
« L'Espece Ô »

Les habitantes et habitants ont fait leur choix : l'EVS du Haut-Diois s'appellera "Le 101.7" !

L'évaluation de l'impact social

Une évaluation de l'EVS du Haut-Diois sera menée annuellement en complément des travaux spécifiques liés au renouvellement du projet social tous les quatre ans.

A cette fin, Radio Diois s'appuiera sur les indicateurs précisés pour chaque axe stratégique et sur la démarche « Impact Social » proposée par la fédération des centres sociaux de la Drôme, en associant le comité de pilotage et les habitantes et habitants qui le souhaitent.

AXE STRATEGIQUE #1 : ACCUEILLIR, INFORMER ET ORIENTER LES HABITANTS FACILITER L'IMPLICATION CITOYENNE ET LES PROJETS COLLECTIFS

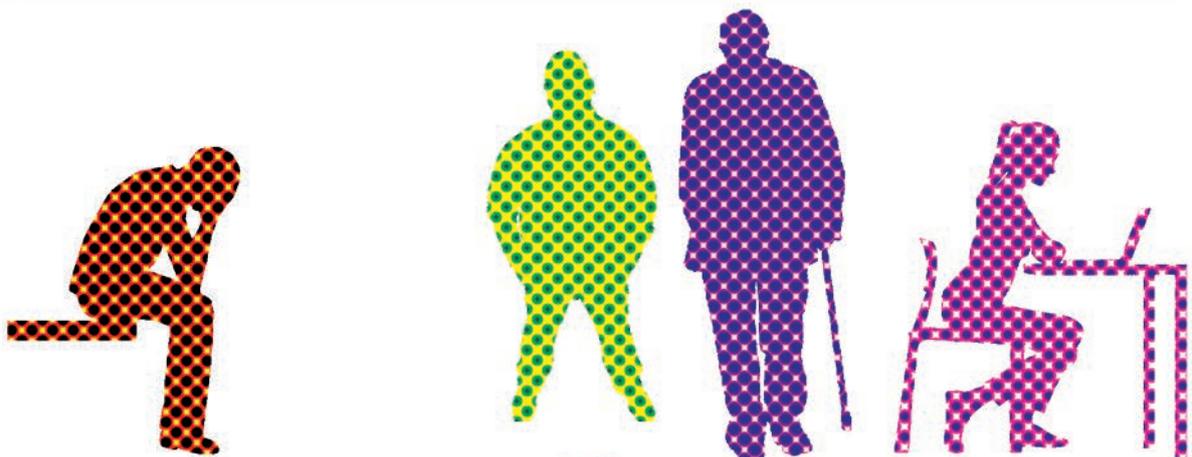
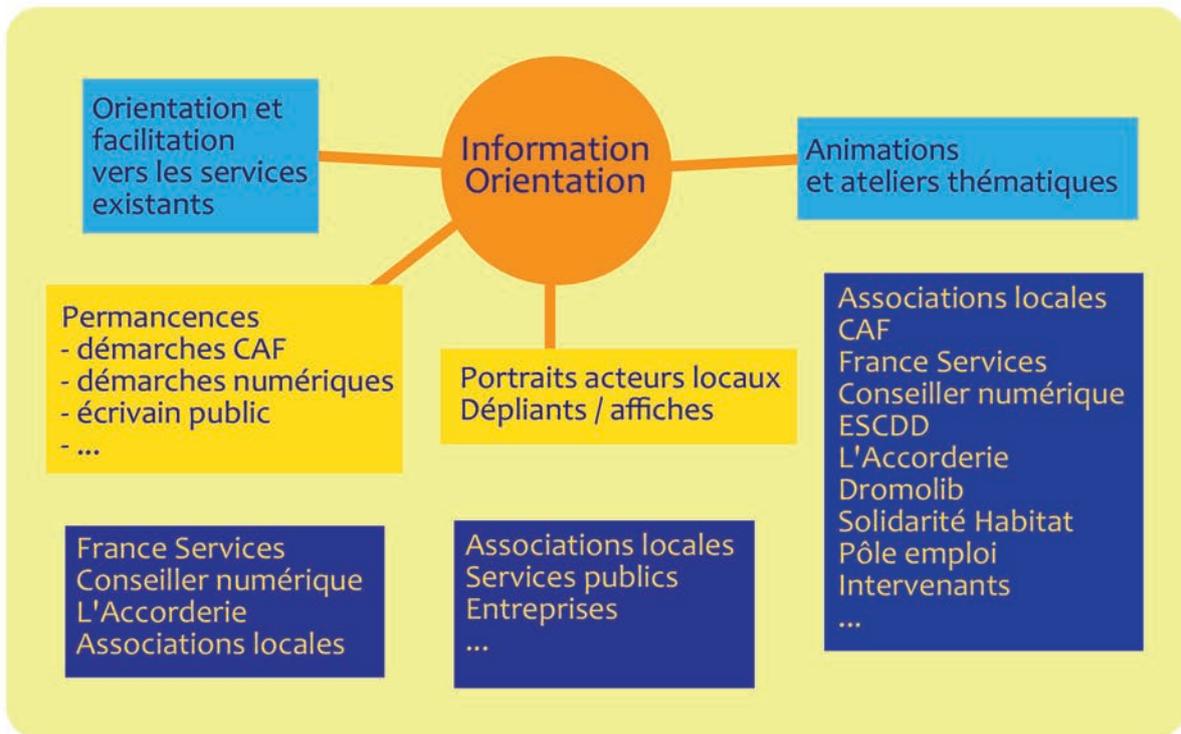
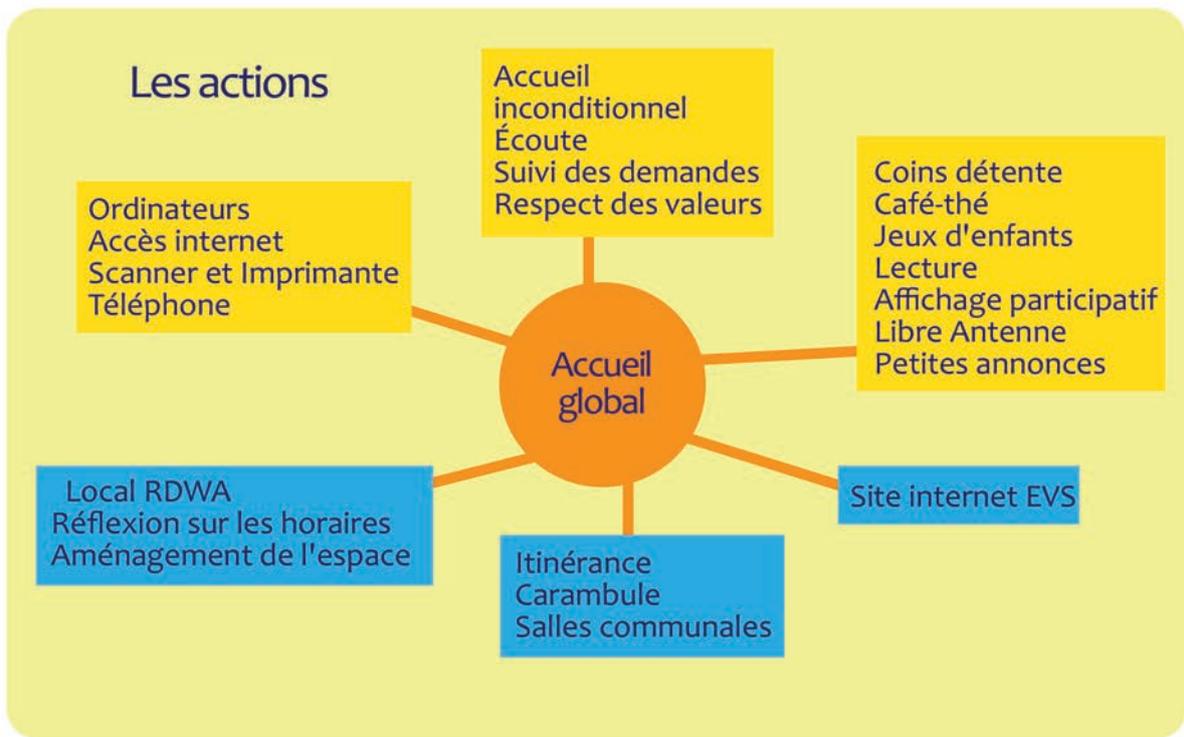
Les éléments de diagnostic

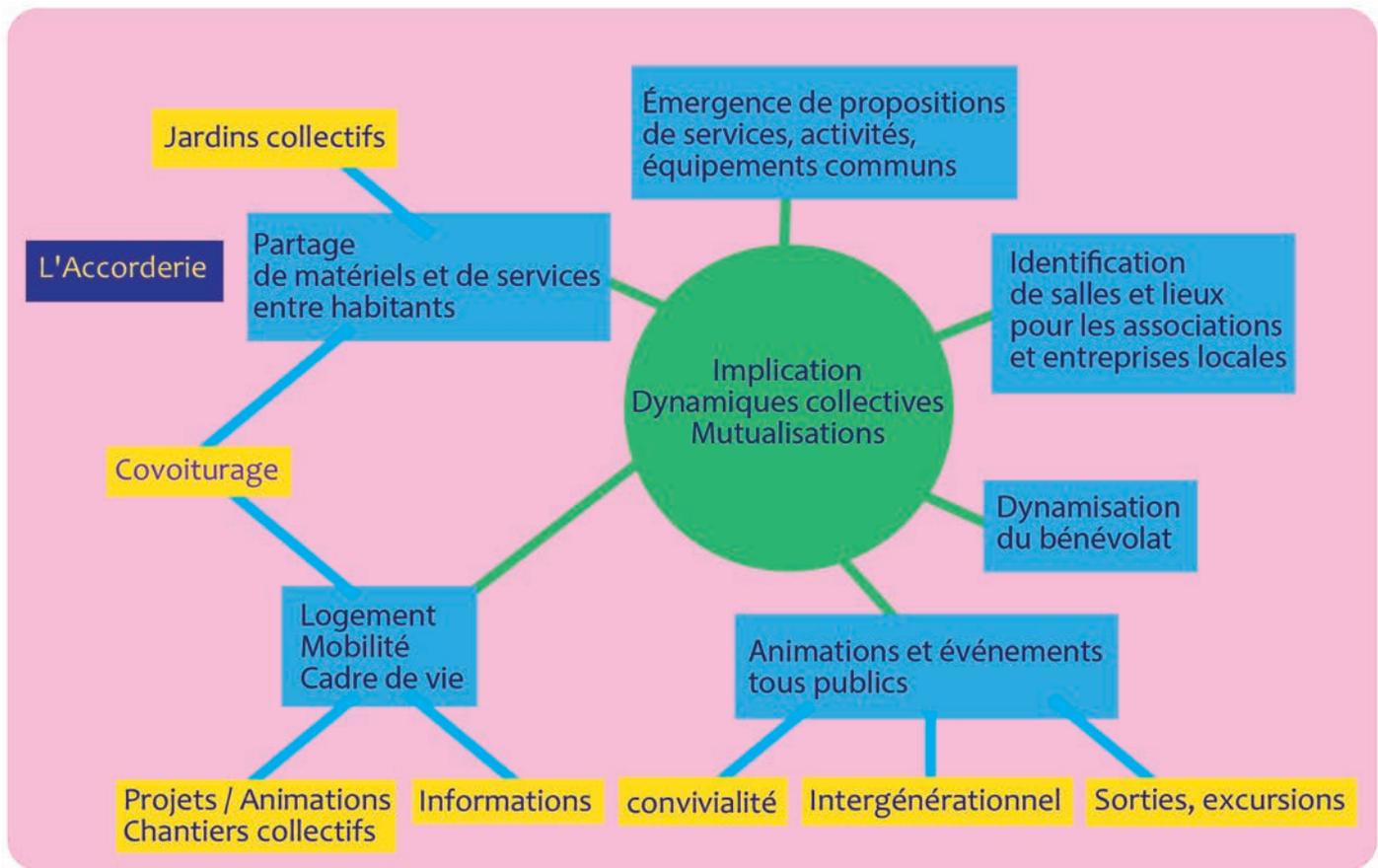


Population en augmentation, nouveaux arrivants
Beaucoup de personnes seules, de personnes âgées et de personnes en situation de handicap
Pauvreté et précarité d'une part significative de la population
Accès difficile aux services publics
Dématérialisation des démarches administratives
Besoin d'humanisation des accompagnements
5% des répondants n'utilisent pas internet, 25% n'ont pas de connexion à domicile
Manque de visibilité sur les droits et services
Peu de dispositifs d'aide et secours pour les plus fragiles
Tendance au cloisonnement des populations
Niveau et potentiel d'engagements citoyens important
Dynamiques collectives favorables à l'avenir du Haut-Diois
Accès au logement problématique
Envies de jardins collectifs
Mobilité problématique
Activités de loisirs et économiques à développer

Les orientations

1. Proposer des services aux habitantes et habitants et associations : consultation internet, coin jeux d'enfant, coin lecture, ateliers et animations...
2. Orienter et faciliter l'accès vers l'information et les services existants
3. Développer des projets pour impliquer les habitantes et habitants sur l'amélioration de l'utilisation des logements et de la mobilité dans les villages
4. Apporter un appui aux communes et associations pour faire émerger de nouvelles propositions de services, d'activités mais aussi des équipements / activités partagés (jardins, cuisine, four à pain...)
5. Apporter un appui aux habitantes et habitants afin de faciliter le partage de matériel et les services entre voisins, dont le co-voiturage
6. Apporter un appui aux associations et entreprises locales pour aider à identifier et faciliter l'accès à des salles et lieux





Les indicateurs d'évaluation

- fréquentation annuelle de l'EVS par les habitantes et habitants
- niveau de participation aux outils d'expression
- nombre de partenaires impliqués
- nombre d'orientation vers les permanences des partenaires
- nombre et diversité des activités / animations proposées
- niveau de participation aux activités et animations proposées
- nombre de projets collectifs accompagnés ou proposés
- nombre de bénévoles s'impliquant dans les actions de l'EVS
- effectivité de l'itinérance
- formation des salariée.es autour de l'accueil numérique



LES PREMIERS PAS DE L'EVS HAUT-DIOIS / RDWA

> Ouverture du local en janvier 2021, tous les mardis et jeudis de 9h30-16h30.
La visite de 3 à 4 personnes (et jusqu'à 10!) par jour ouvert

Une salle conviviale équipée :

- ordinateurs Un coin café – thé
- internet Un coin lecture
- scanner Un coin Jeux d'enfants
- imprimante Un espace petites annonces
- téléphone Un espace dépliants
- Une zone d'affichage

> Des premiers accueil de services et d'activités de partenaires :
France Service, Conseiller numérique, Accorderie, ...

AXE STRATEGIQUE #2 : AGIR POUR L'ENFANCE, LA JEUNESSE, LA PARENTALITÉ

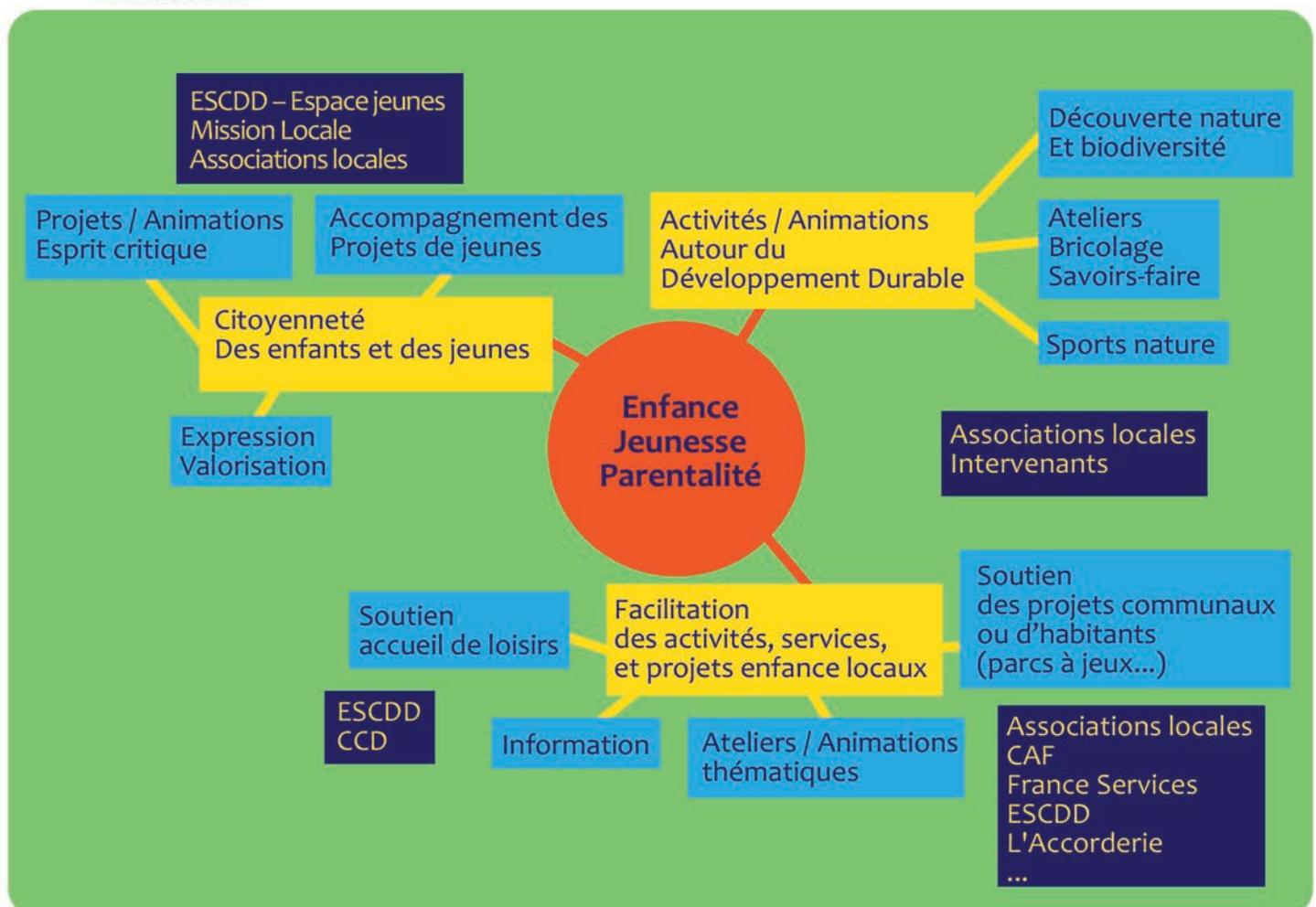
Les éléments de diagnostic

Population en augmentation, beaucoup de familles
 Beaucoup de familles monoparentales et de familles à revenus réduits
 620 jeunes de moins de 30 ans
 2/3 de 2-5 ans non scolarisés
 Besoin de socialisation des enfants et jeunes
 Peu de solutions de garde / Accueil de loisirs en gestation
 Pas de foyers de jeunes
 Peu d'activités et d'équipements dédiés aux enfants et jeunes
 Questionnements de jeunes ou de parents en suspend
 Services dédiés à l'enfance, jeunesse, parentalité mal connus
 Attentes d'actions en lien avec la transition écologique et les savoirs-faire

Les orientations

1. Proposer de nouvelles activités et animations autour du développement de la citoyenneté : favoriser le développement de l'esprit critique, accompagner les projets de jeunes, valoriser les jeunes et leurs modes de vie et pratiques...
2. Proposer de nouvelles propositions d'activités et animations autour de l'environnement, des activités de bricolage et savoirs-faire, de sports nature...
3. Apporter un appui pour les activités et services existants et pour les projets tels que le centre de loisirs ou des parcs à jeux communaux.

Les actions



Les indicateurs d'évaluation

- nombre de parents, enfants et jeunes accueillis
- diversité socio-culturelle des familles touchées
- nombre et diversité des activités / animations proposées
- nombre de projets de jeunes accompagnés
- nombre de projets de parents accompagnés
- qualité de dialogue avec les collectivités et l'ESCDD
- nombre et diversité des partenaires associés
- effectivité de l'itinérance

LES PREMIERS PAS DE L'EVS AUTOUR DE L'AXE 2

> L'accueil de premiers parents et enfants dans le local

> Une personne en mission de service civique jusqu'à mai 2022, présente à Luc-en-Diois les mardis et jeudis

> L'animation de deux projets pour les enfants et jeunes du territoire :

« De Bouches à Oreilles #1 » :

Un projet de « Rallye Photo-Audio » dans le village de Luc-en-Diois permettant aux jeunes d'observer leur environnement de vie et d'en débattre, dans le studio.

- 6 ateliers animés
- 6 émissions radiophoniques produites et diffusées (écoutables et téléchargeables gratuitement sur le site de Rdwa :

<https://rdwa.fr/podcasts/thematiques/place-aux-jeunes/de-bouches-a-oreilles/>)

- 13 jeunes de 9 à 25 ans impliqués :

Des scolarisé-es, des non scolarisé-es, des jeunes en vacances dans leurs maisons familiales, des nouveaux arrivants-es, des jeunes vivant sur le territoire depuis leur naissance, des jeunes découvrant le territoire... Des jeunes de Luc-en-Diois, Montlaur-en-Diois, Menglon, Val-Maravel, mais aussi de Paris, Bordeaux et Le Touvet...

« De Bouches à Oreilles #2 » :

Un projet d'enquête radiophonique concernant l'histoire d'un lieu emblématique du territoire, l'ancienne Maison d'Éducation Populaire, plus connue sous le nom d'ancien théâtre ou ancien cinéma.

- 8 ateliers animés
- 1 émission radiophonique produite et diffusée
- 3 jeunes de 12 à 14 ans impliqués
- Les partenaires impliqués : Mairie de Luc-en-Diois, La Frapp, Le Théâtre Les Aires, la CCD, Voconces Anim', les anciens du village, les habitantes et habitants et certains commerçants
- 1 émission radiophonique en cours de production, diffusée en mars 2022



AXE STRATEGIQUE #3 : AGIR POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Les éléments de diagnostic

Atout de l'environnement naturel local
 Demande forte autour de l'alimentation saine et durable
 Demande forte autour des activités en lien avec la nature et l'écologie
 Volonté de limiter l'impact environnemental et de favoriser l'économie locale
 Accès limité aux dons et aux articles issus du réemploi ou recyclage



Les orientations

1. Stimuler la consommation et alimentation durable et locale : organisation d'achats groupés et circuits-courts, ateliers cuisine, accompagnement de projets de jardins collectifs, grainothèque et semences, zéro déchet.
2. Proposer des activités et actions tous publics de découverte et préservation de la nature : activités nature et biodiversité, conférences, valorisation des sentiers de randonnées...
3. Permettre l'accès aux dons des associations caritatives ou aux solutions d'achats à coût réduit (réemploi...)

Les indicateurs d'évaluation

- nombre de personnes touchées
- diversité socio-culturelle des personnes touchées
- nombre et diversité des activités / animations proposées
- niveau de participation aux activités et animations proposées
- nombre et diversité des partenaires associés
- effectivité de l'itinérance

Les actions



CONCLUSION

La dynamique d'Espace de Vie Sociale est toute récente dans le Haut-Diois, mais elle est déjà très prometteuse. Les communes du territoire se sont largement impliquées dans le comité de pilotage, le local reçoit plusieurs visites quotidiennes les jours d'ouverture, la moitié des répondants au questionnaire et des participants aux ateliers habitantes et habitants ont laissé leur mail pour être tenus informés des actions de l'EVS.

Le Haut-Diois présente des atouts indéniables : qualité paysagère et environnementale, croissance démographique, dynamisme associatif, niveau d'engagement citoyen élevé, solidarités de voisinage, projets de création d'activités... Mais il présente également des faiblesses auxquelles il faut faire face : territoire vaste et reculé, cloisonnement des catégories de population, disparition des services publics, très peu de transports collectifs, logements difficilement accessibles et vieillissants, faiblesse des équipements et de l'offre de services et d'activités (notamment pour les enfants, les jeunes et les plus anciens), réseau internet peu performant, taux de chômage important, niveaux de revenus faibles... L'EVS du Haut-Diois vise à s'appuyer sur les forces du territoire et à réduire ses faiblesses en développant des actions définies au plus près du territoire et impliquant le plus largement possible les habitantes et habitants, les associations et les collectivités locales.

En portant la dynamique EVS du Haut-Diois, Radio Diois renforce son projet associatif d'animation de la vie locale et d'éducation populaire. L'outil radiophonique sera particulièrement mobilisé pour favoriser l'expression directe des habitantes et habitants, pour valoriser les associations et activités locales, pour animer des projets, pour partager les activités et animations réalisées. Le réseau des acteurs locaux partenaires de RDWA depuis plus de 10 ans (plus de 250 associations, institutions et entreprises) sera mis à profit pour identifier des compétences et activités utiles au déploiement du projet social de l'EVS. Les compétences de montage, animation et gestion de projet développées par l'équipe pluridisciplinaire et par les administrateurs et administratrices de l'association assurent une qualité des interventions et une capacité à mobiliser des financements complémentaires.

Radio Diois et le Comité de pilotage seront les garants de la démarche de l'EVS du Haut-Diois qui prévoit notamment, comme lignes de force, un accueil qualitatif inconditionnel, une recherche de mixité des publics touchés et accompagnés (intergénérationnel, situations de handicap...), un ancrage partenarial fort, une itinérance des activités et une prise en compte des enjeux de transition écologique internes et externes.



Les enjeux identifiés sur la base de l'étude statistique

Autour du logement

- un enjeu autour des logements vacants
- un enjeu à renforcer le parc locatif, le parc HLM
- un enjeu de développer de l'habitat partagé (colocation, intergénérationnel, saisonnier...)
- un enjeu de réhabilitation des logements, de rénovation énergétique

Autour de l'isolement et de la mobilité

- un enjeu de lutter contre l'isolement
- un enjeu à développer l'offre de transport collectif / partagé

Autour de l'enfance et de la jeunesse

- un enjeu d'accueil de nouvelle population
- un enjeu de mise en relation des jeunes, et d'activités et espaces dédiés
- un enjeu d'adaptation des écoles à l'évolution du nombre d'enfants
- un enjeu à développer des systèmes de garde pour les 2 – 5 ans
- un enjeu de services autour de la parentalité
- enjeu pour des offrir des possibilités de poursuites d'études sur le territoire

Autour de l'activité économique

- un enjeu sur la filière bois
- un enjeu de maintien et de création d'emplois

Autour de l'accès aux droits et services

- un enjeu de services pour les personnes âgées
- un enjeu d'activités et services pour les personnes handicapées
- une enjeu d'accès aux droits
- un enjeu autour de la lutte contre la pauvreté

Les problématiques identifiées sur la base de l'enquête radiophonique

Autour du logement

Problème 1 : Un manque de logements / des logements chers

Problème 2 : Des logements coûteux (chauffage, eau...)

Problème 3 : Des restrictions PLUI et des réticences sur l'habitat léger

Autour de l'isolement et de la mobilité

Problème 4 : De la tranquillité à l'isolement

Problème 5 : La mobilité des personnes âgées

Problème 6 : Une forte carence de transports en commun

Problème 7 : L'intranquillité et l'entretien de la route

Problème 8 : De longues distances

Autour de l'enfance et de la jeunesse

Problème 9 : Un manque de jeunesse

Problème 10 : De petites écoles parfois en danger et sans beaucoup de moyens

Problème 11 : Un isolement parfois difficile à vivre et peu d'activité

Problème 12 : Peu de services autour de l'enfance

Autour de l'activité économique

Problème 13 : Des indépendants en quête de collectif

Problème 14 : Des activités qui risquent de disparaître

Problème 15 : Des enjeux agricoles

Problème 16 : Un accès aux commerces limité

Autour de l'accès aux droits et services

Problème 17 : Un accès difficile aux services publics

Problème 18 : Peu de dispositifs d'aide aux personnes fragiles

Problème 19 : Des réseaux de communication défaillants

Autour de l'activité culturelle, sociale et sportive

Problème 20 : Une offre d'activités insuffisante et chère

Problème 21 : Un manque de lieux dédiés

Problème 22 : Des difficultés de renouvellement du bénévolat

Problème 23 : Des envies de baignades ?

Autour de la vie et de la gestion communales

Problème 24 : Des budgets très contraints

Problème 25 : Des contraintes importantes

Problème 26 : Une recherche d'intérêt général pas toujours évidente

Problème 27 : Des rencontres et dialogues pas toujours évidents

Problème 28 : La gestion de l'eau, un sujet prégnant

Guide d'entretien « Deux Points Ouvrez les Guillemets »

Etes-vous une femme ou un homme ?

Quel âge avez-vous (<15ans, 15-19ans, 20-24 ans, 25-29ans, 30-39ans, 40-49ans, 50-59ans, 60-69ans, >70ans)?

Quelle est votre situation familiale ? (célibataire, en couple)

Avez-vous des enfants ? (quel âge ? sont-ils scolarisés ? font-ils des activités ?)

Où vivez-vous ?

Depuis combien de temps y vivez-vous ?

Qu'est-ce qui a motivé votre installation ici ?

Depuis combien de temps vivez-vous dans le Diois ?

Comptez-vous rester dans le Diois les années qui viennent ? Pourquoi ?

Est-ce que vous vous sentez bien dans votre commune ?

Vous sentez-vous isolé.e géographiquement ? Pourquoi ?

Quels sont les modes de transport que vous utilisez dans votre vie quotidienne ?

Selon vous, est-il facile de vivre son enfance / son adolescence dans le Diois ?

Est-ce mieux ou moins bien qu'ailleurs, et pourquoi ?

De quoi vivez-vous ?

Avez-vous une activité, une passion ? Lesquelles ?

A quelles activités aimez-vous participer ?

Il y a-t-il des activités, des loisirs que vous aimeriez pratiquer ?

Il y a-t-il des événements auxquels vous aimeriez pouvoir participer ?

Avez-vous un engagement politique, associatif, citoyen ?

Qu'est-ce qui vous intéresse dans la vie ?

Connaissez-vous vos voisins ?

Rencontrez-vous souvent de nouvelles personnes ? A quelles occasions ?

Avez-vous un jardin ?

Quels sont les endroits où vous allez régulièrement ? Pourquoi ?

Qu'est-ce qui vous plaît dans l'endroit où vous vivez actuellement ?

Que souhaiteriez-vous avoir pour améliorer la qualité de vie ?

Selon vous, quels sont les points forts de votre territoire ? Quels sont les points faibles ?

Si vous aviez une baguette magique pour changer quelque chose localement, que feriez-vous ? Pourquoi ?

Liste des associations interviewées dans le cadre des Portraits d'associations

Associations	Village	Création	Activités	Salariés	Bénévoles	Adhère
Vitaluc	Luc-en-Diois	2015	sport (gymnastique)	0	1	30
La Chiffonie	Luc-en-Diois	1977	théâtre , création, diffusion Plateforme de spectacles de rue	0	4	
Les Arts Felus	Luc-en-Diois	2002	création et représentation de spectacles vivants Cours, ateliers, stages de cirque et danse	1		100
Les Amis de Beaurières	Beaurières	1991	Animation du village Association culturelle et lien social (comité des fêtes)	0		80
Capillotractée	Luc-en-Diois	2010	Création de spectacles de rue (artificier, musicien, comédien-ne, danse) Ateliers autistes, enfants	0		
Coup de Coeur	Luc-en-Diois	1988	Art (galerie) pièces uniques et Artisanat Poésie Livres, DVD	0		
Lira'Luc	Luc-en-Diois	2010	Bibliothèque communale Accueil public et élève + animations Partenariat avec la médiathèque Manifestations culturelles	0	12	
Les Jeunes Agriculteurs du Diois	Luc-en-Diois		Réseau de jeunes agriculteurs , Par et pour les jeunes -de 35 ans Échange d'information, soucis perso, actions communes Fête de l'agriculture Lien avec les Écoles agricoles	2 Drôme		20 Diois 150 Drôme
Les Amis de Valdrôme	Valdrôme	2010 (1986)	Animation, valorisation et promotion du village Exploitation de la salle des fêtes Fleurissement du village Comité des fêtes Animation culturelle	0	6	
Cielopolis	Valdrôme	2017	Coordination de la reconversion de la station de Valdrôme Développement local, économique et social. Astronomie.	0	5	30
Les randonneurs nus du Val de Roanne	Montlaur-en-Diois		Randonnées naturistes	0		
Nuevo Mundo	Luc-en-Diois	2011	Musique d'Amérique du sud Label discographique Production et diffusion de concert Administratif	1	2	
La vie de l'école	Luc-en-Diois	1996	Organisation d'événements pour financer des activités de l'école	0	3	15
les Tatines	Barnave	2003	Botanique - Jardinage collectif Embellissement du village Lien social	0	12	
123 soleil	Barnave	environ 2000	Amener de la gaieté dans les services de pédiatrie, gériatrie, Onconologie, Marpa....avec des Clowns et chanteurs.... Créer du lien entre les soins et les patients. Arthérapie.	12 Artistes + 3 Admin	12	100
La Marpa	Luc-en-Diois	2016	Résidence pour personnes âgées autonomes (capacité : 24 résidents) Animations (soupe, loto, etc)	6	7	
ACCA Beaumont	Beaumont-en-Diois		Chasse	0		
Psychobydub	Barnave	2008	Organisation événements musicaux sur la musique dub, reggaie et électro. Événementiel pouvant aller jusqu'à 2000 personnes. Draine un public jeune	0	5	
Barabock	Menglon	2017	Café et épicerie associatif. Produit locaux Service/liens sociaux Coin multimédia avec imprimante. Évènement culturel / débat / conférence Soirée jeux	0	37	environ 3000 depuis l'ouverture
Voconces'anim	Luc-en-Diois	2000	Organisation d'événements : fêtes, manifestations culturelles et sportives, spectacles, excursions, voyages, expositions dans le but d'animer et reserrer les liens amicaux entre habitants, promouvoir le commerce et l'artisanat local, faire connaître le village de Luc et Le diois (patrimoine). Rénovation de sites (four, lavoir...) Un livre : Luc autrefois + Parcours photos anciennes Panneaux d'affichage	0	30	180
Les Engoulevants	Lesches-en-Diois	2014	Club ULM du Haut-Diois, Accueil de personnes handicapées. Formation, perfectionnement, stage	0	25	
Le Cabas	Luc-en-Diois	2015	Spectacles : musique, théâtre, lecture, conférences Production / diffusion et Ateliers Accueil Comédie itinérante de Valence	0		
Maravel au naturel	Val-Maravel	2019	Promotion de la protection et de l'observation de la nature	0	5	5
Comité des fetes Val-Maravel	Val-Maravel	1975	Animation village Comité des fêtes	0	50	tout Le village
Femmes Répît	Barnave	2020	Donner du répît aux femmes victimes de violences conjugales . Séjours (avec ou sans enfants). Séjour unique (pause avant un nouveau départ)	0	10	

Les résultats des ateliers habitantes et habitants

AGIR POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE (11 points)

Consommation et alimentation durable et locale :

- valorisation des productions et services
- ateliers et visites avec les producteurs locaux (classe découverte...) (1)
- organisation d'achats groupés, de circuits courts (9)
- incitation à l'achat local pour les résidents secondaires et touristiques (1)
- accompagnement de projets de jardins collectifs (7)
- création d'une grainothèque / semences (4)
- mutualisation de matériel de jardinage ou de transformation (1)
- ateliers cuisine (9)
- ateliers zéro déchets, compostage, broyeur (1)
- ateliers / conférences / débats / formations... thématiques (4)

Préservation de la nature :

- activités de découverte de la nature et de la biodiversité (3)
- chantiers collectifs (nettoyages, plantations...) (2)
- valorisation de sentiers de randonnées (3)
- ateliers / conférences / débats / formations... thématiques

Gestion écologique du lieu et des actions :

- achats locaux
- réduction et gestion des déchets
- sobriété des consommations d'eau et d'énergie, anti-gaspi (4)

FAVORISER LE VIVRE ENSEMBLE (4 points)

Organisation d'animations et d'événements tous publics

- chantiers collectifs (1)
- cantine populaire (2)
- animations festives
- événementiels culturels

Stimulation des échanges entre habitants

- événements chez l'habitant
- rencontres et débats publics (1)
- échanges de savoirs-faire et de services entre habitants notamment avec l'Accorderie (2)
- moments d'accueil et de rencontre des nouveaux habitants
- création espace de co-working / ateliers partagés (1)

Lutte contre les préjugés et les dominations (2)

- favoriser les rencontres et l'interconnaissance des différentes populations
- (néo, anciens, vieux jeunes, permanents / saisonniers...) (2)
- travailler l'interculturalité
- transmettre la mémoire aux jeunes générations (2)
- favoriser l'accueil des personnes en situation de handicap
- favoriser la convivialité et la solidarité entre voisins

Dynamisation de la vie associative

- renforcer les synergies et partenariats entre acteurs locaux (1)
- valoriser le bénévolat
- faciliter la mise en relation entre bénévoles et associations

VALORISER ET DEVELOPPER L'OFFRE DE SERVICES ET D'ACTIVITES (6 points)

Informier, valoriser et communiquer sur l'existant :

- annuaire, cartographie des acteurs et activités locales (1)
- relais des activités existantes (affichage, dépôt flyer, émissions radio...) (2)

Développer des animations, activités et services aux habitants

- développer de nouvelles activités socioculturelles et sportives an lien avec les associations et les communes (7)
- proposer une offre d'activités et animations ponctuelles (3)
- développer des activités gratuites ou à tarifs très réduits (ludothèque, intervenants bénévoles, repas partagés...) (2)
- organiser des sorties à l'extérieur du territoire (théâtre, cinéma, concert, match...) (2)

créer des équipements et activités partagées : jardins, cuisine, four à pain... (4)

- développer le partage de matériel et de services entre voisins (4)
- accompagner des dynamiques collectives (1)
- accompagner les projets de type cafés-épiceries associatifs ou inter-associatif... (2)
- développer des animations autour des commerces existants

Services aux associations et entreprises locales :

- proposer des temps de rencontres et d'échanges entre associations, travailleurs indépendants... (2)
- favoriser les mutualisations d'équipements, d'achats... (1)
- identifier des salles et lieux et faciliter leur accès pour les activités existantes ou émergentes (3)
- proposer des ateliers ou formations thématiques (1)
- accompagner les associations et entreprises pour progresser dans leurs démarches de transition écologique et sociale (2)
- stimuler le bénévolat d'action

AMELIORER LA QUALITE DE VIE (LOGEMENT / MOBILITE / CADRE DE VIE) (5 points)

Logement :

- informer sur les dispositifs d'aide et les services liés au logement : habitat intergénérationnel, rénovation énergétique, mise en location...
- favoriser une utilisation plus permanente des logements existants (accueil chez l'habitant, résidences secondaires hors saison, intergénérationnel...) (7)
- organiser des temps d'information et de débat autour de l'habitat léger (2)
- identifier des solutions pour remettre dans le parc des logements vacants (5)
- mener des chantiers collectifs d'entretien et d'embellissement des villages (1)

Mobilité :

- informer sur les transports collectifs et aider à leur utilisation (1)
- faciliter et sécuriser la pratique de l'auto-stop (aires de stop, formations, rencontres...) (1)
- encourager et aider à organiser des covoiturages (renforcer la mise en lien, renforcer le maillage d'aires de covoiturage, rencontres covoitureurs...) (1)
- organiser des covoiturages ou transports collectifs pour des sorties, animations... (2)
- démonstration, essai, prêt, location longue durée de vélo électriques (2)
- sécuriser les déplacements piéton et vélo dans les villages, identifier les besoins en équipement pour accrocher les vélos... (5)
- identifier les solutions pour faciliter la mobilité dans les villages des personnes âgées, personnes en situation de handicap, personnes avec poussettes... (1)
- réfléchir à la réduction des nuisances liées au trafic routier et au stationnement (dont l'été) (2)

ACCUEILLIR ET PERMETTRE L'ACCES AUX DROITS (5 points)

Accueillir : où, quand, comment ?

- Le local RDWA : quels horaires ?
- Des accueils « hors les murs » dans des espaces communaux ou avec la Carambule de l'ESCDD
- site internet de l'EVS

Services aux habitants et associations (7)

- ordinateurs
- consultation internet (1)
- service impression
- service numérisation
- coin café-thé...
- coin lecture (1)
- coin jeux d'enfants (2)
- panneaux d'expression libre (1)
- ateliers ou animations (2)

Centre d'information :

veille et collecte des informations et actualités des partenaires
affichage / dépliants
petites annonces (1)
cahier de covoiturage

Accompagner et orienter pour les démarches administratives et numériques (5)

accueillir, apporter les premières informations et orienter
accueillir les permanences de services publics ou associatifs dans les villages (France Service, Conseiller numérique, Accorderie, Dromolib...)
organiser des ateliers collectifs (infos CAF, CV...)

Lutter contre la précarité (4) :

- favoriser l'accès au numérique (2)
- rendre accessibles les dons des associations caritatives ou les solutions d'achats à coût réduit (trocs de fringues, matériel bébé mutualisé, Aire trésor...) (4)
- favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap : rencontres, activités, sorties... (2)

ACTIONS ENFANCE / JEUNESSE / PARENTALITE (12 points)

Parentalité :

informer sur l'existant, orienter vers les partenaires spécialisés
interventions / ateliers / conférences / débats / formations... thématiques liées à la parentalité (4)
temps et animations parents-enfants (12)
organiser des temps de répit pour les parents (2)
accompagner les projets de garde d'enfants (ex : projet de centre de loisirs porté par la CCD) (5)
faciliter les services de voisinage : garde d'enfants, sorties, vacances... (4)

Enfance / Jeunesse

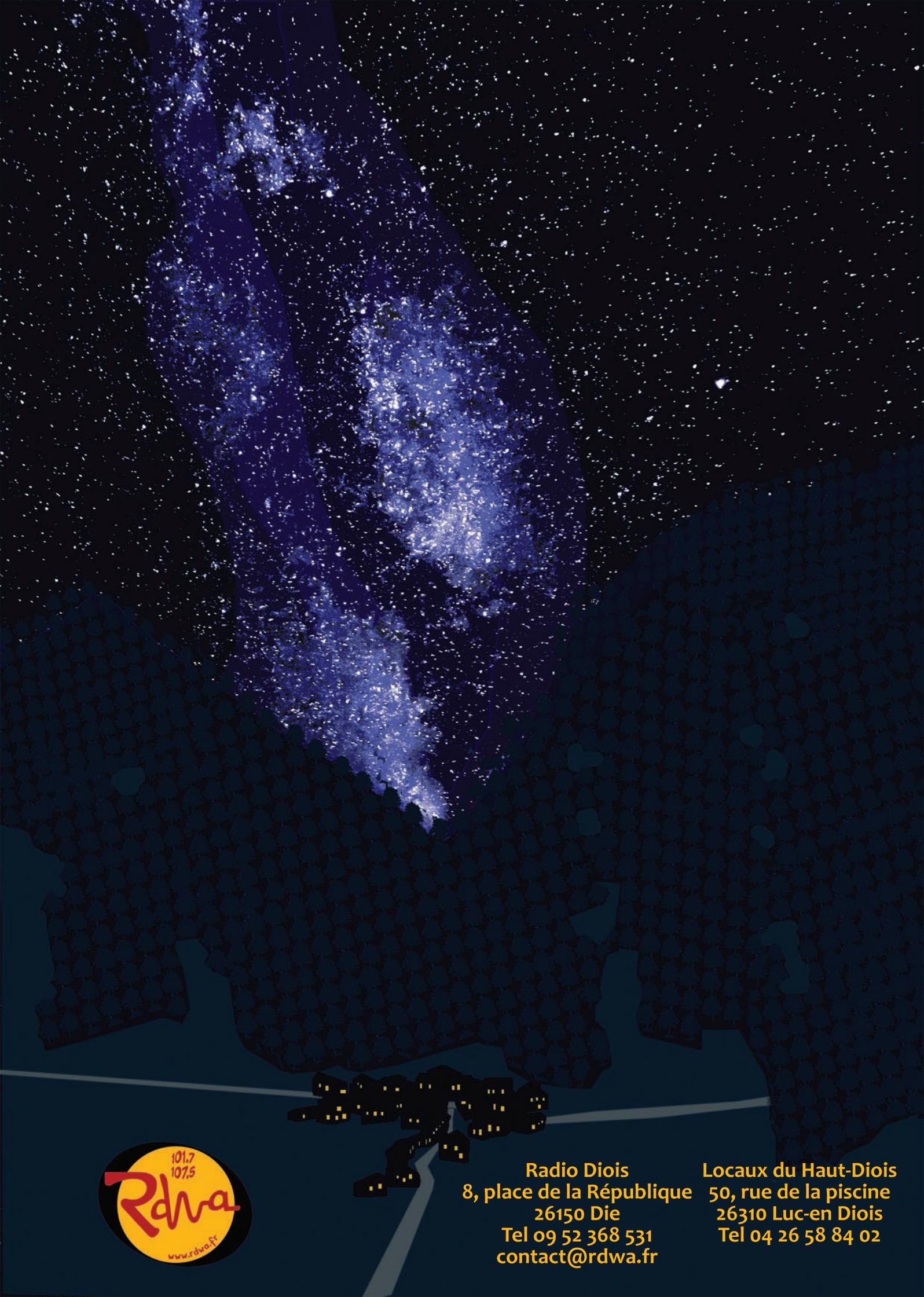
Renforcer les services et équipements dédiés
informer sur l'existant, orienter vers les partenaires spécialisés (2)
favoriser la création d'un accueil de loisirs et la qualité et diversité des activités proposées (11)
favoriser la création de parcs à jeux pour les enfants (4)
identifier des lieux pour créer des espaces jeunes et des espaces parents-enfants permanents ou ponctuels (3)
activité escalade (9)

Renforcer l'offre d'activités et d'animations

organiser des activités, actions et sorties ponctuelles pour les enfants / les jeunes / les parents (3)
créer des activités collectives de découverte de la nature et de l'environnement (4)
proposer des activités manuelles, de bricolage, de savoirs-faire... (4)
ouvrir sur des activités urbaines (graph, boooling, beaut box, jeux vidéos, escape game...) (3)
organiser des stages thématiques et des festivals pendant les vacances (l'été) (1)
accompagner les projets d'habitants pour développer des activités et actions pour les enfants / jeunes (3)
former une communauté d'animateurs de projets enfance / jeunesse pour encadrer des activités, animations, sorties...

Développer la citoyenneté

favoriser la rencontre entre les jeunes du territoire (école, instituts, scolarisation à la maison, saisonniers, estivants...) (2)
favoriser le développement de l'esprit critique et de l'expression des jeunes (8)
accompagner les projets de jeunes (5)
faciliter la mobilité des jeunes (3)
valoriser les jeunes, leur mode de vie, leurs pratiques... (4)



Radio Diois
8, place de la République
26150 Die
Tel 09 52 368 531
contact@rdwa.fr

Locaux du Haut-Diois
50, rue de la piscine
26310 Luc-en Diois
Tel 04 26 58 84 02